



2022 - 2024

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ROBBERECHTS

PROLOGUE

7^E RAPPORT 2022-2024

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre rapport de gestion durable 2022-2024. Ce rapport est le fruit d'une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes et qui a conduit à la mise en œuvre d'initiatives durables importantes.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est devenue un thème incontournable dans les médias. Chez Robberechts, celui-ci est tout aussi actuel et ce document constitue déjà la septième édition de notre rapport de durabilité formalisé.

Dans ce septième rapport nous intégrons également les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD – en anglais : Sustainable Development Goals). Ces ODD visent à rendre le monde meilleur d'ici 2030. Ils ont été adoptés par les pays membres des Nations Unies.

Nous avons rédigé notre rapport de durabilité selon les normes GRI, qui sont la référence internationale en matière de reporting en durabilité.

À une époque où le capital humain gagne de plus en plus en importance, il est essentiel de créer une culture d'entreprise fondée sur la responsabilité sociétale.

Nous sommes convaincus que les entreprises gérées de manière durable attirent et retiennent plus facilement les talents, construisent des alliances plus solides avec les clients et les fournisseurs, et collaborent mieux en interne.

Chaque année, nous faisons calculer notre empreinte carbone par un bureau d'études externe. Ce rapport contient systématiquement des recommandations, qui sont ensuite analysées quant à leur faisabilité par nos services techniques.

Depuis le début de nos mesures en 2015, nos émissions de CO₂ ont diminué de pas moins de 53,5% en 2024. Cette baisse impressionnante est le résultat d'une réduction progressive et continue d'année en année.

Nous avons intégré une empreinte carbone produit (Product Carbon Footprint) dans notre système ERP, ce qui nous permet désormais de connaître en permanence l'émission de CO₂ par produit. Pour ce faire, nous utilisons la base de données Eco-invent. Ce rapport sera mis à jour chaque année. Il constitue pour nous un catalyseur pour initier de nouveaux projets en matière de développement durable sur base des 17 ODD.

La collecte et l'analyse de toutes ces données nous a permis de mieux mettre les efforts déjà fournis en exergue, et d'identifier les points d'amélioration pour l'avenir. Créer du travail décent, favoriser une croissance économique saine et réduire notre impact environnemental restent bien entendu nos priorités.

Afin de souligner nos efforts en matière de durabilité, nous avons entrepris en 2024 la démarche de certification EcoVadis.

Le score EcoVadis (de 0 à 100) reflète la qualité du système de gestion de la durabilité d'une entreprise au moment de l'évaluation. Le centile indiqué dans le score permet de comparer l'entreprise à d'autres sociétés auditées.

Les médailles et badges EcoVadis reconnaissent les entreprises ayant complété le processus d'évaluation et démontré un système de management axé sur les critères de durabilité, tels que définis par la méthodologie EcoVadis.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons obtenu la médaille d'argent et faisons partie du top 10% de notre secteur à l'échelle mondiale.

La pertinence sociétale est pour Robberechts une évidence et un fondement. Le changement est porté par les acteurs, pas seulement par les penseurs. Chaque geste compte vraiment, et des actions importantes ont lieu partout dans le monde, même là où on ne s'y attend pas.

Nous vous souhaitons une agréable lecture du présent rapport de gestion durable.



SDG

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Notre société a connu des avancées remarquables au cours des derniers siècles. Malheureusement, celles-ci ont été également accompagnées de nombreuses conséquences négatives. Notre prospérité générale a augmenté, mais les inégalités n'ont pas disparu pour autant.

Notre croissance et notre développement ont également eu un impact majeur sur notre planète, qui atteint et dépasse désormais les limites de sa capacité de charge. Nous sommes tous conscients que cela ne peut pas continuer ainsi et qu'un changement urgent de nos modes de consommation et de production est nécessaire.

Dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, tous les États membres des Nations Unies se sont engagés à prendre les mesures et décisions nécessaires pour remettre notre planète et notre société sur une voie de gestion durable. Cet Agenda 2030 s'appuie sur les engagements internationaux antérieurs en matière de développement durable, ainsi que sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui ont pris fin en 2015. Ces derniers étaient principalement axés sur l'élimination de la pauvreté et de ses conséquences dans les pays du Sud.

Avec l'Agenda 2030, qui fixe 17 objectifs et 169 sous-objectifs, nous disposons pour la première fois d'un plan d'action global et transversal réunissant les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de paix. D'ici 2030, notre monde devrait avoir profondément changé.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD, ou SDG en anglais) reposent sur le principe de changement et de transition nécessaire. De plus, les ODD ne sont pas isolés, mais sont interconnectés. Des progrès devront donc être réalisés dans tous les domaines pour espérer vivre en 2030 dans un monde et une société plus durable. Une collaboration sera indispensable entre pays en développement et pays développés, mais aussi entre les gouvernements, le secteur privé, les syndicats, les ONG, les institutions académiques et les citoyens. C'est uniquement via coopération et partenariats solides que nous pourrons relever les défis à venir. L'Agenda 2030 et les ODD associés sont donc la boussole pour guider le monde, notre société, ainsi que nos actions et initiatives pour les années à venir.

Le Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact) a pour ambition d'accélérer et d'amplifier l'impact collectif mondial des entreprises en promouvant les Dix Principes et en contribuant à la réalisation des ODD à travers des entreprises responsables et des écosystèmes favorables au changement.

Ces dix principes s'alignent parfaitement avec nos propres normes et valeurs, que nous avons donc officiellement approuvées.



DROITS DE L'HOMME

- Principe 1:
Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme reconnus au niveau international.
- Principe 2:
S'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

TRAVAIL

- Principe 3:
Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et reconnaître le droit aux négociations collectives.
- Principe 4:
L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Principe 5:
L'abolition effective du travail des enfants.
- Principe 6:
L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

- Principe 7:
Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des problèmes environnementaux.
- Principe 8:
Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
- Principe 9:
Favoriser le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Principe 10:
Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans ce rapport de gestion durable, nous expliquons comment Robberechts gère les différents ODD et comment les principes du Pacte Mondial des Nations Unies reflètent notre propre ADN.



TABLE DES MATIÈRES

1. QUE REPRÉSENTE LE GROUPE ROBBERECHTS	9
2. NOTRE ENGAGEMENT	17
3. PRESTATIONS ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES	27
4. ENVIRONNEMENT	39
5. SOCIAL	61
6. SECURITÉ ET SANTÉ	71
INDEX GRI	84



1 | QUE REPRÉSENTE LE GROUPE ROBBERECHTS

1.1 ACTIVITÉS 10

1.2 HISTOIRE 11

1.3 ORGANISATION ET DIRECTION 12

1.4 CHIFFRES CLEFS 13

1.5 AFFILIATIONS ET COLLABORATIONS 15



1.1. NOS ACTIVITÉS

GRI: 2-1 | 2-2 | 2-6

Le Groupe Robberechts est une entreprise familiale active dans le travail du métal, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de mobilier de bureau contemporain.



- MEUBLES DE RANGEMENT GÉNÉRAUX
Armoires à rideaux, armoires à portes coulissantes.
- MEUBLES DE RANGEMENT INDIVIDUELS
Caissons à tiroirs, colonnes de rangement (towers).
- PROGRAMMES DE BUREAUX
Tables à quatre pieds, solutions assis-debout, mobilier de réunion, mobilier de direction.
- ARTICLES DE NÉGOCE
Fauteuils lounge (soft seating), chaises de bureau, cloisons de séparation, solutions d'électrification.

Nous concevons et produisons également des produits en tôle sur mesure tels que des armoires à armes, des boîtes aux lettres, des étagères de tri et des présentoirs.

Nous fournissons nos produits à des aménageurs d'espaces professionnels, des distributeurs de catalogues et des institutions publiques en Belgique et en Europe de l'Ouest.

1.2. NOTRE HISTOIRE

1880

Alphonse Robberechts fonde un atelier à Turnhout pour fabriquer des coffres-forts. Avec une charrette tirée par un cheval, il se rend à Paris pour participer à des expositions et y promouvoir ses produits. Arthur Robberechts poursuit son activité.

1983

Yves Robberechts et Karin Verbeeck construisent un nouveau site à Turnhout. Ils modernisent le parc machines, collaborent avec des designers et lancent de nouvelles gammes.

FIN DES ANNÉES '90

Pour répondre à une demande croissante tant nationale qu'internationale, les actionnaires décident de construire une usine ultramoderne dans la zone industrielle de Turnhout, avec une surface de 43.000 m² dédiée à la production, au stockage, à un showroom et bureaux.

2010

Olivier Robberechts rejoint le conseil d'administration. Il met fin à la production de coffres-forts et déplace le focus de la production de masse vers la production à l'unité.

2018

Une étape supplémentaire dans la digitalisation est franchie avec l'implémentation d'un nouveau progiciel ERP intégrant des modules de production (shopfloor) et warehouse (entrepôt). Il s'agit d'une avancée majeure vers l'usine numérique selon les principes de l'Industrie 4.0.

DÉCEMBRE 2023

Robberechts fusionne avec Pami, une entreprise basée à Pelt. Le nouveau groupe, Workspace Factories, ambitionne de renforcer sa position sur le marché européen. Les deux marques, Pami et Robberechts, continueront d'exister côte à côte.

1948

Albert Robberechts ouvre un nouvel établissement à Beerse et élargit la gamme avec du mobilier de bureau robuste et de qualité, principalement destiné aux institutions publiques belges.

1987

Déménagement vers un site encore plus grand sur la Steenweg op Gierle à Turnhout. L'usine emploie 150 personnes et couvre une superficie de 23.000 m².

2002

Le groupe Robberechts met la nouvelle usine en service et prend de nouvelles initiatives commerciales en Belgique et étend sa zone de vente à toute l'Europe occidentale.

2014

Face à la digitalisation croissante et diminution de la demande en armoires de rangement, la décision est prise d'investir dans la fabrication de châssis de bureaux propres.

2020

Un logiciel de pilotage MES (Manufacturing Execution System) est intégré au logiciel ERP existant, permettant d'interconnecter les machines avec l'ERP, afin de fournir des informations plus précises et actualisées sur le lieu de production, partagées via des écrans à la place de supports papier.



1.3. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Robberechts Holding SA (BE 0464 116 294) est l'unique propriétaire à 100 % de :

Robberechts SA

(BE 0423 718 170)

Société de vente

Ervo Projects SA

(BE 0468 125 463)

Fabricant de nos produits

Les deux entreprises sont situées à l'adresse suivante:

Slachthuisstraat 21, 2300 Turnhout

(Bureaux, showroom et ateliers)

Tél.: 014/44.84.00 – info@robberechts.com

Le Groupe Robberechts garde sa structure familiale, avec Olivier Robberechts, cinquième génération, à la barre. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, nous avons délibérément choisi de ne pas confier les fonctions de président du conseil d'administration et d'administrateur délégué à la même personne. Compte tenu du contexte familial de l'entreprise, il n'y a pas de procédure formelle pour la nomination et l'élection des administrateurs.

Des procédures sont toutefois en place pour éviter les conflits d'intérêts et pour évaluer la gouvernance. Le management est tenu d'agir comme un bon père de famille, toujours dans l'intérêt de l'entreprise et dans le respect des actionnaires. Dans le cadre d'une entreprise familiale, c'est l'évidence même.

Toujours en raison du caractère familial de l'entreprise, seul le CEO, Olivier Robberechts, dispose de tous les pouvoirs de signature. Le responsable RH est habilité à signer pour les affaires relatives aux ressources humaines, et le directeur commercial pour celles liées au service commercial.

Administrateurs délégués de la Holding :

Workspace Factories, représenté par Olivier Robberechts

Workspace Factories est la holding coiffant Robberechts Holding et Pami International SA, chacune ayant ses propres filiales.

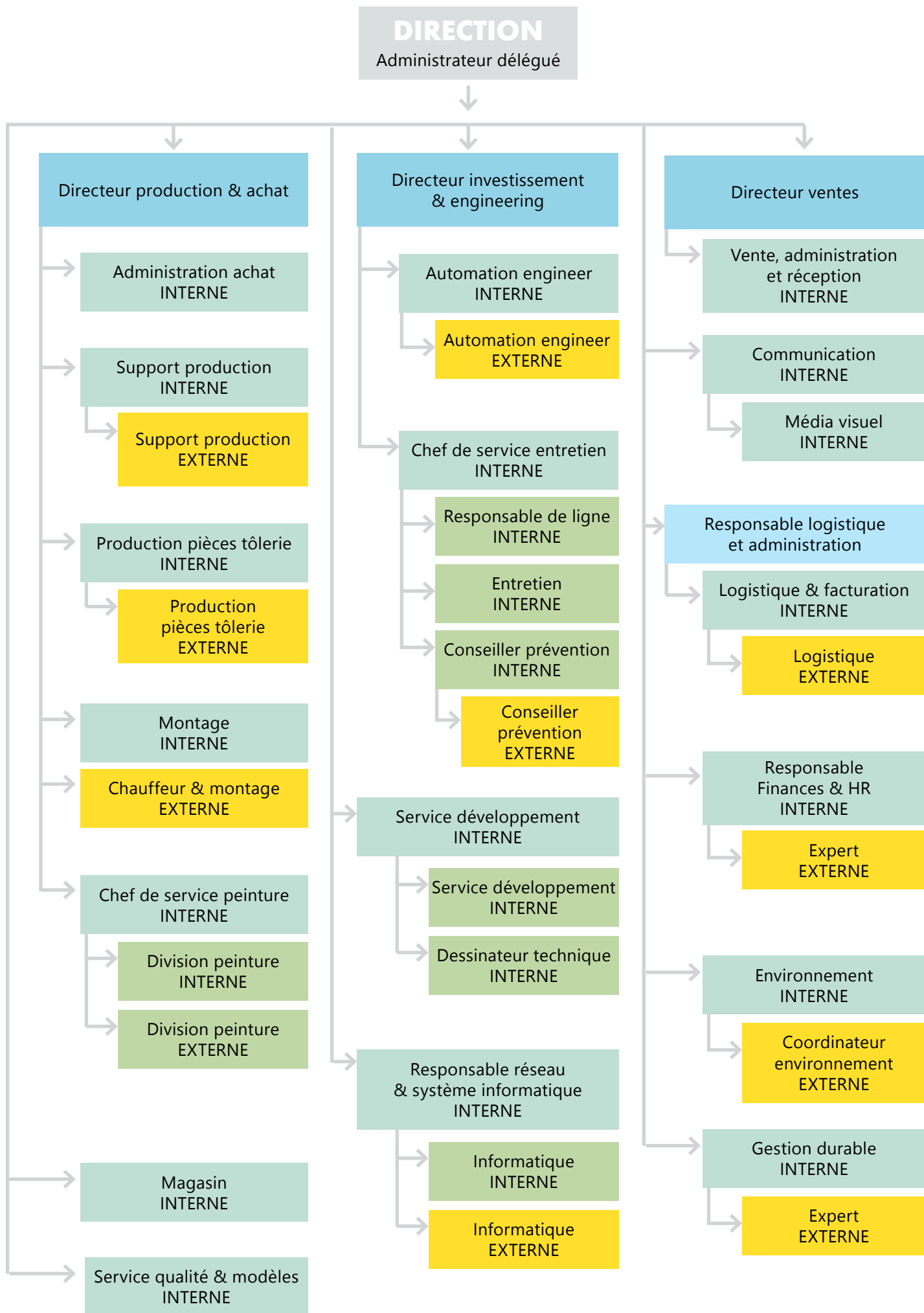
Notre mission, nos valeurs, notre responsabilité sociétale et nos objectifs sont repris dans notre déclaration de politique RSE, qui aborde notamment les thématiques suivantes :

- Ressources naturelles et achats durables
- Éthique
- Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Économie circulaire
- Capital humain
- Produits de qualité, sûrs, durables et ergonomiques
- Énergie et climat
- Eau, sol, air, lumière et bruit
- Société

La déclaration de politique RSE est disponible sur notre site web et a été communiquée à nos collaborateurs ainsi qu'au monde externe.

Stratégie fiscale de l'entreprise

Le Groupe Robberechts applique une stratégie fiscale qui n'est pas rendue publique. Cette stratégie est déterminée et contrôlée par l'administrateur délégué et vérifiée annuellement, ainsi que tous les autres chiffres, par le commissaire aux comptes.



GRI: 2-1 | 2-2 | 2-9 | 2-10 | 2-11
 2-13 | 2-15 | 2-18 | 2-22 | 2-23
 2-24 | 207-3 | 207-4

1.4. CHIFFRES CLÉS

GRI: 201-1

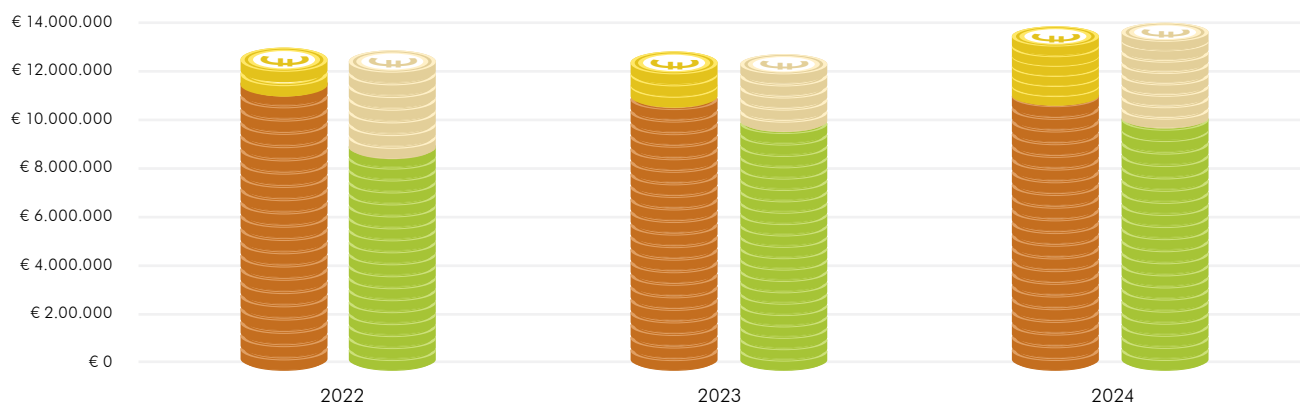
FINANCIERS

Robberechts Holding n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

Pour les données relatives au personnel, veuillez-vous référer à la partie 5 – Sociale de ce rapport.

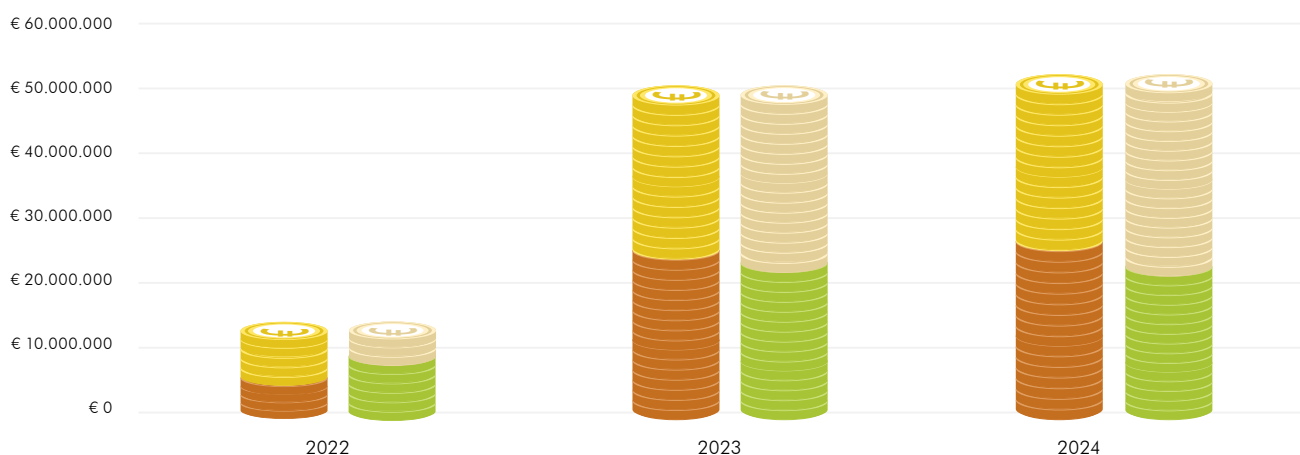
ROBBERECHTS Holding

0464.116.294



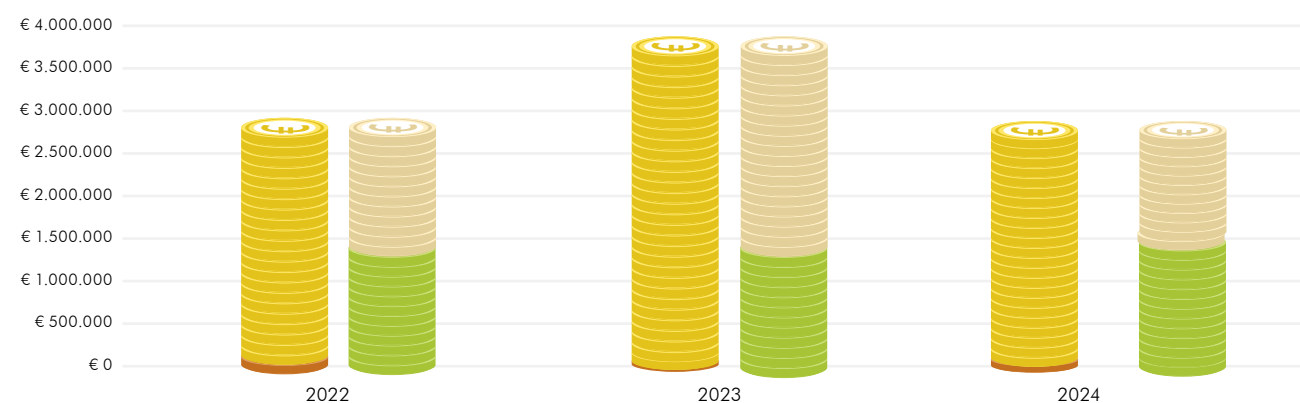
ERVO PROJECTS

0468.125.463



ROBBERECHTS

0423.718.170



Actifs circulants

Actifs immobilisés



Dettes

Fonds propres

Source : comptes annuels déposés

1.5. ADHÉSIONS ET COLLABORATIONS

GRI: 2-28

LE GROUPE ROBBERECHTS EST MEMBRE DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

.AGORIA

Fédération belge des entreprises technologiques.



Plateforme d'échange de connaissances et de pratiques dans la maintenance et la gestion des actifs.



Forum pour l'entrepreneuriat orienté sur les valeurs.



Fonds de carrière pour l'industrie métallurgique et technologique.



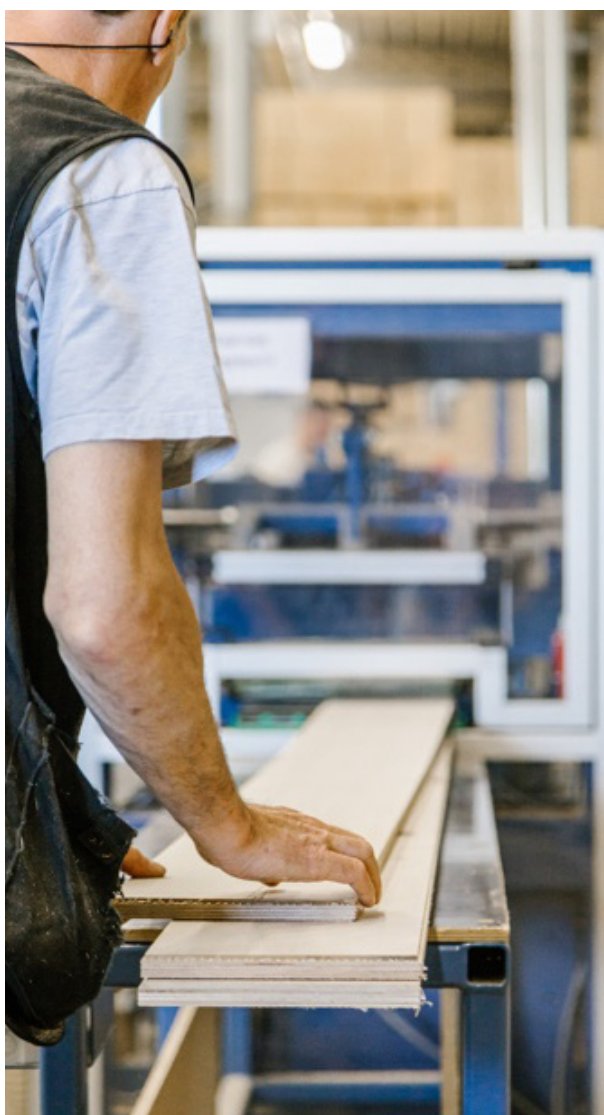
Fonds sectoriel de formation pour les ouvriers et employés du secteur métal et technologie.



Centre collectif de et pour l'industrie technologique.



Réseau flamand d'entreprises.



Source photo : a-kwadraat.be

COLLABORATIONS EXTERNES

- Le projet TETRA Amoroso, portant sur les robots mobiles autonomes dans des environnements incertains, a pris fin en 2023.
- Le projet COOCK FLEXIN2LOG, axé sur la logistique interne flexible via des technologies numériques et des robots mobiles autonomes (AMR), s'est achevé en août 2024.
- Actuellement, un nouveau projet COOCK intitulé ROBUST, portant sur des cellules cobotiques reconfigurables, est en cours jusqu'en décembre 2025.

A-KWADRAAT

Depuis 2007, nous collaborons avec A-Kwadraat, une entreprise de travail adapté située à Turnhout, pour certaines opérations de notre processus de production. Cette entreprise offre un emploi adapté, valorisant et utile à plus de 400 personnes en situation de handicap.

Nous employons régulièrement entre 3 et 5 personnes issues de ce groupe vulnérable, qui sont responsables de l'emballage des bureaux, du remplissage des sachets de quincaillerie et du pliage de composants simples. Par leur travail, elles contribuent activement à nos produits. Cette collaboration nous permet de promouvoir un environnement de travail inclusif et de contribuer à une société plus équitable.



2 | NOTRE ENGAGEMENT

2.1 IMPORTANCE DU SUJET	18
2.2 SEPTIÈME RAPPORT	21
2.3 EN COLLABORATION AVEC NOS PARTIES PRENANTES	24
2.3.1 CLIENTS	24
2.3.2 FOURNISSEURS	24
2.3.3 SYNDICATS	25
2.3.4 ACTIONNAIRES / MANAGEMENT	25
2.3.5 BANQUES	25
2.3.6 INSTANCES PUBLIQUES ET ENVIRONNEMENT	25
2.3.7 VOISINAGE	25

“Avec le recul, j’ai sous-estimé les risques. La planète et l’atmosphère semblent absorber moins de carbone que ce que nous avions prévu, et les émissions augmentent assez fortement. Certains effets se manifestent plus rapidement que ce que nous pensions à l’époque.”

Nicholas Stern

GRI: 2-3 | 2-4 | 2-5 | 2-17 | 3-1 | 3-2 | 3-3

2.1. IMPORTANCE DU SUJET



Sir Nicholas Stern, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, a publié en 2006 un rapport alarmant sur les conséquences économiques mondiales du réchauffement climatique.

Il a conclu que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ne devait pas nécessairement compromettre la croissance économique ni le bien-être des populations.

Les mesures visant à réduire immédiatement les émissions de gaz à effet de serre ne ralentiraient le produit national brut (PNB) que d’à peine 1%, tout en offrant des opportunités significatives de croissance et de développement pour de nombreuses industries et services. Ne rien faire entraînerait inévitablement une perte annuelle de 5 à 20% du PNB, en raison des coûts supplémentaires et des nombreux risques liés au changement climatique.

En tant qu’entreprise, nous avons une immense responsabilité envers la société en terme d’emploi et de bien-être des personnes. En même temps, nous dépendons des générations actuelles et futures pour



notre marché. Chaque effort en faveur d'un environnement sain et d'un avenir prospère est aussi un investissement dans nos propres chances de survie. Le capital humain du groupe Robberechts est à cet égard d'une importance cruciale. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à un environnement de travail optimal.

Nous surveillons nos émissions de CO₂ de la manière la plus large possible, afin d'identifier les mesures à prendre pour les diminuer et évaluer dans quelle mesure une stratégie neutre en carbone est réalisable. Tous les ans un rapport est établi par CO₂-logic. Sur base des résultats, le consultant propose d'imputer les coûts, que nous imposons à la société par le biais des émissions, résultant de nos activités industrielles, en interne, comme coûts réels.

Cela stimule nos gestionnaires à faire des choix plus durables et à prendre en compte les coûts environnementaux souvent négligés. De cette manière, nous renforçons notre engagement à devenir une entreprise neutre en CO₂.

ECOVADIS

Afin de faire évaluer nos efforts de manière indépendante, nous avons soumis notre entreprise à un premier audit EcoVadis en 2024. EcoVadis réalise des évaluations de gestion durable à l'échelle mondiale, en tenant compte du secteur, de la localisation et de la taille de l'entreprise. Une première médaille d'argent indique que nous sommes sur la bonne voie. Le rapport révèle :



Score global

Robberechts SA figure dans le top 10% des entreprises du secteur de la fabrication de mobilier évaluées par EcoVadis.

- sector.



Environnement

Robberechts SA figure dans le top 7% des entreprises du secteur de la fabrication de mobilier évaluées par EcoVadis.

- sector.



Achats responsables

Robberechts SA figure dans le top 16% des entreprises du secteur de la fabrication de mobilier évaluées par EcoVadis.

- sector.



Éthique

Robberechts NV figure dans le top 10% des entreprises du secteur de la fabrication de mobilier évaluées par EcoVadis.

- sector.



2.2. SEPTIÈME RAPPORT

GRI: 3-1 | 3-2 | 3-3 | 2-3 | 2-4 | 2-5 | 2-12 | 2-14 | 2-17

Le groupe Robberechts veut intégrer, étendre et améliorer continuellement sa politique RSE. Ce rapport démontre les efforts et résultats du groupe pour les années 2022, 2023 et 2024. Nous avons choisi de rendre compte des aspects durables qui sont pertinents pour notre entreprise.

Afin d'acquérir une compréhension et une expertise suffisantes en matière de durabilité, basées sur les 5 P (PEOPLE, PLANET, PROSPERITY, PARTNERSHIPS, PEACE), et ainsi être en mesure de déterminer les sujets et priorités de notre reporting de durabilité, nous faisons appel à des experts externes en RSE.

Notre engagement en faveur d'une politique RSE cohérente ne date pas d'hier. En outre, nous disposons de plusieurs outils et systèmes d'évaluation qui font l'objet d'un suivi régulier. La sécurité fait également partie intégrante de notre culture d'entreprise. Travailler pour continuellement améliorer les procès fait partie de l'ADN de nos collaborateurs à tous les niveaux.

Ceci est notre septième rapport de gestion durable, en date du 15/06/2025. Comme les années précédentes, nous avons travaillé en conformité avec les normes GRI.

Nous publions uniquement les comptes financiers des sociétés faisant partie de Robberechts Holding, à savoir Ervo Projects NV et Robberechts NV, conformément au Code de conduite de Workspace Factories, dans lequel une séparation stricte a été mise en place entre les filiales.

L'Initiative mondiale de reporting (GRI – Global Reporting Initiative) est une initiative multipartite lancée en 1997 par CERES et le PNU. Il s'agit d'un réseau mondial composé de milliers d'experts issus du monde des affaires, des organisations de travailleurs, des investisseurs, des ONG, du secteur financier, du monde académique et d'autres parties prenantes, qui participent aux groupes de travail et aux organes consultatifs du GRI.

Le GRI vise à améliorer continuellement le reporting de gestion durable par le biais du consensus et à en promouvoir l'application à l'échelle mondiale. En 2021, les normes ont été adaptées pour répondre à l'obligation qu'ont les grandes entreprises de publier également des données non financières. L'attention portée aux aspects économiques, sociaux et environnementaux reste présente, mais l'accent est désormais mis sur les relations d'affaires, les droits humains, le rôle et l'impact de la gouvernance en matière de gestion durable, l'impact dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'implication et l'impact des différentes parties prenantes.

L'un des objectifs principaux du GRI est de créer un système de reporting de durabilité largement accepté, permettant aux organisations de communiquer périodiquement, de manière uniforme et transparente, sur leurs performances économiques, environnementales et sociales, à l'attention des parties prenantes internes et externes.

Le rapport doit fournir une représentation équilibrée et réaliste des performances d'une organisation en matière de développement durable, en incluant les éléments positifs et négatifs.

L'élaboration d'un rapport de gestion durable selon les principes du GRI apporte de nombreux avantages à une organisation.

Elle permet à l'organisation de rendre compte de son engagement en faveur du développement durable. L'organisation acquiert une vision plus claire de l'impact positif ou négatif qu'elle peut exercer sur le développement durable. Il est possible de suivre les performances au sein d'une organisation et entre différentes organisations sur le long terme. La rédaction d'un rapport de durabilité permet également de comparer et d'évaluer les résultats par rapport à la législation, aux normes officielles, aux codes, aux standards de performance et aux initiatives bénévoles.

Un tableau des matières GRI est disponible en dernières pages. Ce rapport ne fait pas l'objet d'une reconnaissance externe. Un rapport évolutif sera établi chaque année, couvrant les trois années précédentes.

Si vous avez des questions ou des remarques concernant ce que vous lisez ici, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante: duurzaamheidsverslag@robberechts.be

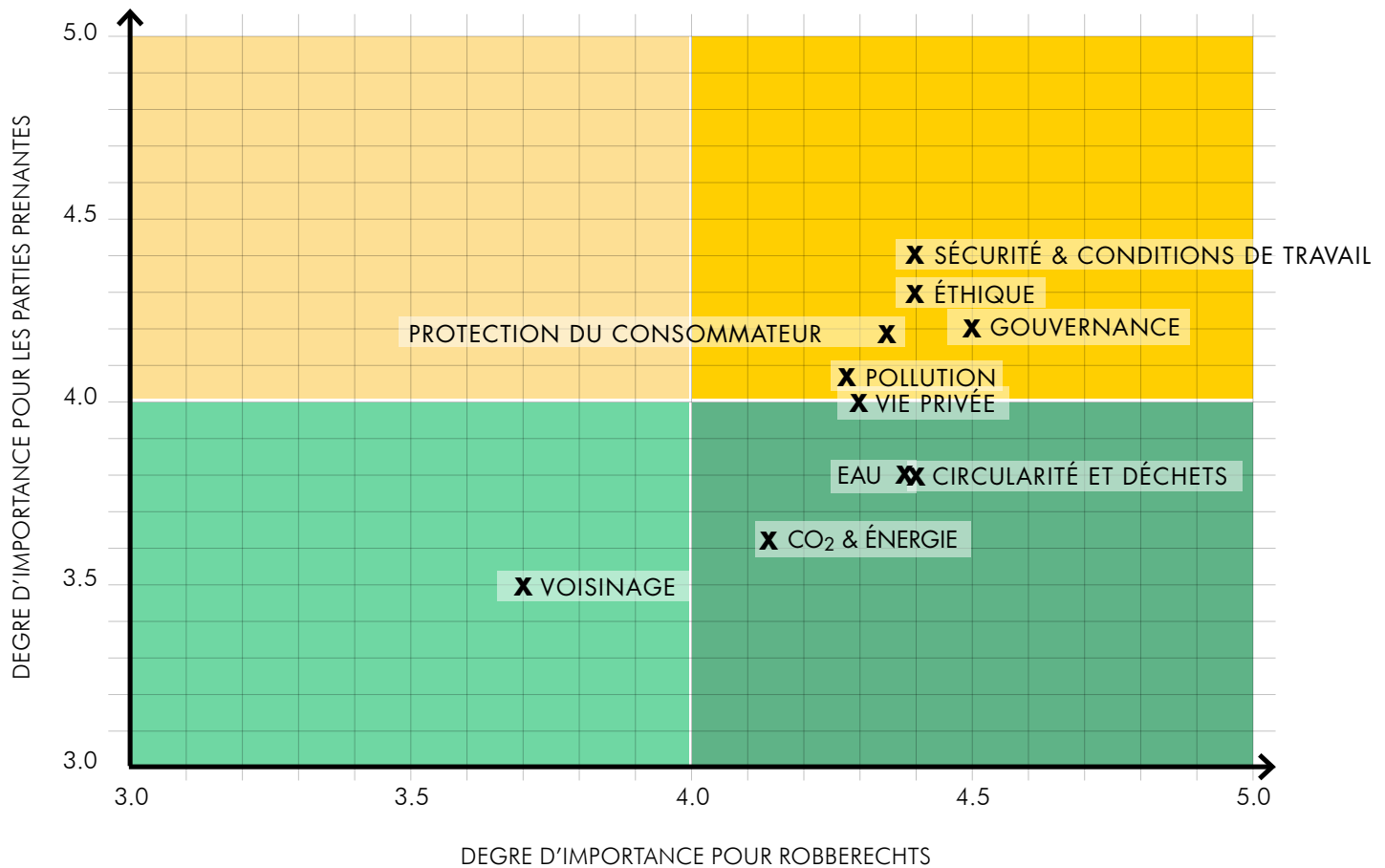
Ce rapport sera rendu librement accessible à tous après sa publication. Il sera activement diffusé au sein de l'organisation ainsi qu'à l'ensemble de nos parties prenantes directes.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

GRI 3-1/3-2/3-3

En 2024, nous avons interrogé l'ensemble de nos parties prenantes clés sur divers sujets liés à la durabilité, ce qui nous a permis d'élaborer une matrice de matérialité bien fondée. Les sujets figurant dans la zone jaune sont considérés comme matériels car ils représentent une priorité élevée à la fois pour les parties prenantes et pour Robberechts. La zone verte regroupe les sujets qui sont principalement prioritaires pour Robberechts, et qui ont donc également été définis comme matériels.

Tous les sujets identifiés comme matériels sont intégrés dans ce rapport de gestion durable.



2.3. COLLABORER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

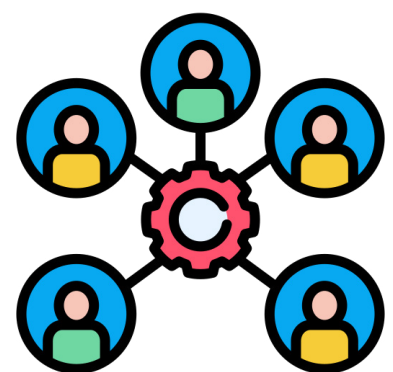
GRI : 3-1 | 3-3 | 2-29 | 2-30

Robberechts s'engage à satisfaire les besoins des clients en matière de qualité, améliorations constantes, et évolution des produits ainsi que le service après-vente.

Notre système de gestion, conforme à la norme ISO 9001:2015, est régulièrement évalué et adapté par la direction.

Nous aspirons à un environnement de travail opérationnel optimal avec :

- des clients satisfaits parce que nous solutionnons leurs problèmes et répondons à leurs questions
- des collaborateurs satisfaits dans un bon climat social,
- des investissements rentables,
- des bénéfices récurrents,
- des fournisseurs fidèles,
- des gestionnaires responsables.





2.3.0. PARTENAIRE DE CONSOLIDATION PAMI

Pami est notre partenaire de consolidation au sein de Workspace Factories. Nous croyons en la collaboration, qui nous rend également plus forts individuellement. Nous souhaitons développer à l'avenir des services partagés et des optimisations via des achats communs de matières premières et de produits. Une séparation stricte, appelée « muraille de Chine », est prévue entre les deux organisations. Elles opèrent de manière totalement indépendante et ont des accords stricts concernant la vente de produits stratégiques. Tous les accords éthiques et déontologiques sont définis dans le Code de conduite de Workspace Factories.

2.3.1. CLIENTS

Nous comptons de nombreux clients fidèles, très peu nous quittent. Cela démontre qu'ils apprécient le rapport qualité-prix de nos produits. Les clients attendent un back-office efficace, des prix compétitifs et une livraison correcte. Nous considérons cela comme une évidence dans le cadre de notre service. Grâce aux nombreux contacts avec nos clients, nous sommes rapidement informés des opportunités du marché. Comme nous pensons qu'il est toujours possible de faire mieux, nous examinons avec nos clients les facteurs critiques de succès. L'objectif est de savoir ce qu'ils attendent d'un fournisseur comme le Groupe Robberegts. Avec ce rapport de durabilité, nous répondons également à la demande croissante des clients de faire part de nos efforts en matière de personnel, d'environnement et de la société. Ils peuvent à leur tour démontrer leur narratif en matière de durabilité dans la chaîne de valeur.

2.3.2. FOURNISSEURS

Nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires avec lesquels nous opérons dans un environnement gagnant-gagnant. Nous leur rendons visite régulièrement et nous leur demandons de réfléchir ensemble quant au développement et à l'amélioration des produits et services, pour former ainsi une équipe soudée et compétitive. Alors qu'auparavant l'accent était mis sur la qualité et le service, il s'étend désormais clairement aux différents thèmes de durabilité.

Grâce à notre système ERP, nous suivons l'évolution de nos stocks et anticipons en passant commande en temps voulu. Il va de soi que nous les payons correctement. Le transport de nos produits est entièrement sous-traité. Nous entretenons une bonne relation avec les collaborateurs externes en contact direct avec nos clients (chauffeurs, monteurs...). Ils sont considérés comme notre propre personnel, car ils représentent l'image de l'entreprise. Depuis des années, nous collaborons étroitement avec un partenaire enthousiaste pour le transport et le montage de nos produits chez les clients.

Les chauffeurs attitrés sont formés par nos soins en termes de connaissances et de compétences. À cet effet, une matrice de qualification est complétée chaque année.

2.3.3. SYNDICAT

Un dialogue ouvert et une bonne collaboration avec le syndicat sont essentiels. Des réunions mensuelles ont lieu tant au sein du Comité que du Conseil d'Entreprise. Les délégués syndicaux savent ce qui se passe sur le lieu de travail. En tant que porte-parole de nos employés et défenseurs de leurs intérêts, leur rôle est crucial dans la relation optimale entre employeur et employé.

2.3.4. ACTIONNAIRES / DIRECTION

Les actionnaires attendent un rendement correct et conforme au marché. Chaque année, les chiffres sont comparés à ceux de nos concurrents Belges. Pour assurer notre continuité, nous visons un rendement sain. Les investissements pour la période à venir sont régulièrement évalués. Une partie des bénéfices est réservée pour les périodes plus difficiles.

2.3.5. BANQUES

Les banques sont des partenaires financiers et sont sollicitées pour construire l'avenir. Cela n'est possible que s'il existe une relation de confiance et de compréhension mutuelle. Les investissements dans les machines de travail du métal et du bois sont fort onéreux, et en tant que fabricant de meubles métalliques, nous maîtrisons de nombreuses disciplines. Les nouvelles décisions d'achat concernent souvent des montants importants, pour lesquels nous explorons les possibilités auprès de différents partenaires financiers. Le secteur financier accorde de plus en plus d'attention aux efforts de gestion durable des entreprises, et ce rapport y répond. Ce reporting constitue également un bon préambule à la future législation ESG, qui imposera la publication de données non financières en complément des comptes annuels.

2.3.6. AUTORITÉS ET ENVIRONNEMENT

Les autorités attendent de nous que nous respectons nos obligations et que nous agissions de manière responsable à l'égard de notre environnement. Nous attachons une grande importance aux exigences légales et réglementaires, ainsi qu'à l'information sur les impacts environnementaux significatifs. Nous avons créé un cadre pour évaluer nos objectifs en matière de politique durable. Nous surveillons strictement les limites de nos permis d'exploitation et environnementaux. Le marché Néerlandais exige de plus en plus dans ses cahiers des charges d'incorporer l'intégration de la notion circularité. Dans l'avenir nous devons donc en tenir compte. En France également, les autorités souhaitent évoluer vers un système dans lequel 20 % du budget mobilier est consacré à des produits d'occasion ou reconditionnés. Le Pacte vert Européen prévoit l'élimination progressive des emballages plastiques et impose un pourcentage de matériaux recyclés dans la production de l'avenir.

2.3.7. VOISINAGE

Robberechts est situé dans une zone industrielle entourée uniquement d'autres entreprises, tous les terrains adjacents étant construits. Nous bonne entente règne sur le site.





3 | PRESTATIONS ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES

3. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES	28
--	-----------

3.1 PRESTATIONS ÉCONOMIQUES	29
------------------------------------	-----------

3.2 INVESTISSEMENTS	30
----------------------------	-----------

3.3 CHOIX STRATÉGIQUES	33
-------------------------------	-----------

3.3.1 LE MARCHÉ	33
------------------------	-----------

3.3.2 PROCÈS INTERNES	37
------------------------------	-----------



3. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES

GRI : 3-3

Notre direction d'entreprise poursuit des objectifs à long terme :

- **FINANCIER**
Investissement dans les machines et les infrastructures, et demande de subsides.
- **COMMERCIAL**
Prospection continue et diversification stratégique des risques au niveau de la clientèle.
- **ORGANISATIONNEL**
Vigilance quant aux nouvelles acquisitions et aux ajustements structurels.
- **DÉVELOPPEMENT**
Stimulation de la recherche et développement (R&D), amélioration et extension des logiciels et du parc machines, implémentations de labels et normes de qualité.

3.1. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

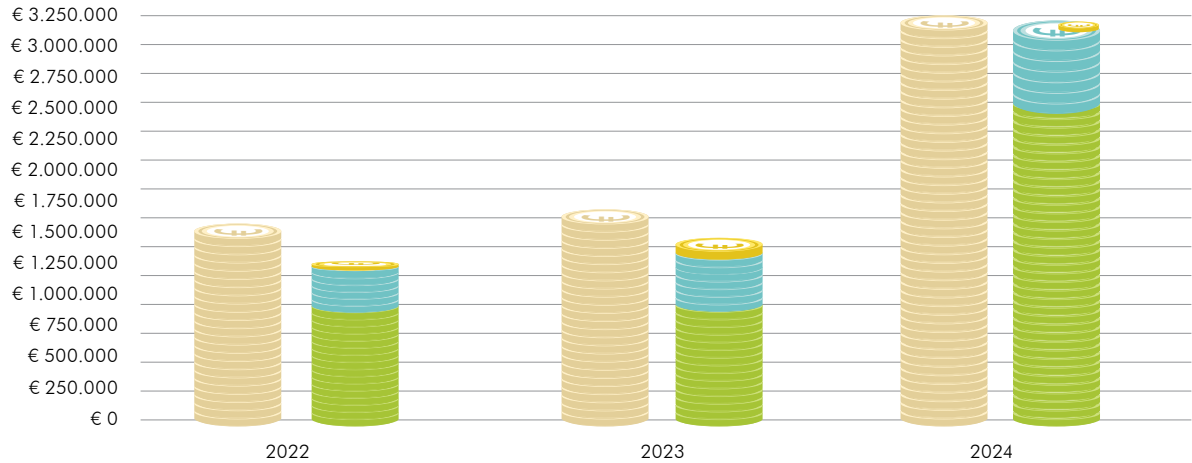
GRI: 201-1

FINANCIER

Chiffres bilancaires de la Holding et des sociétés opérationnelles Ervo Projects SA + Robberechts SA

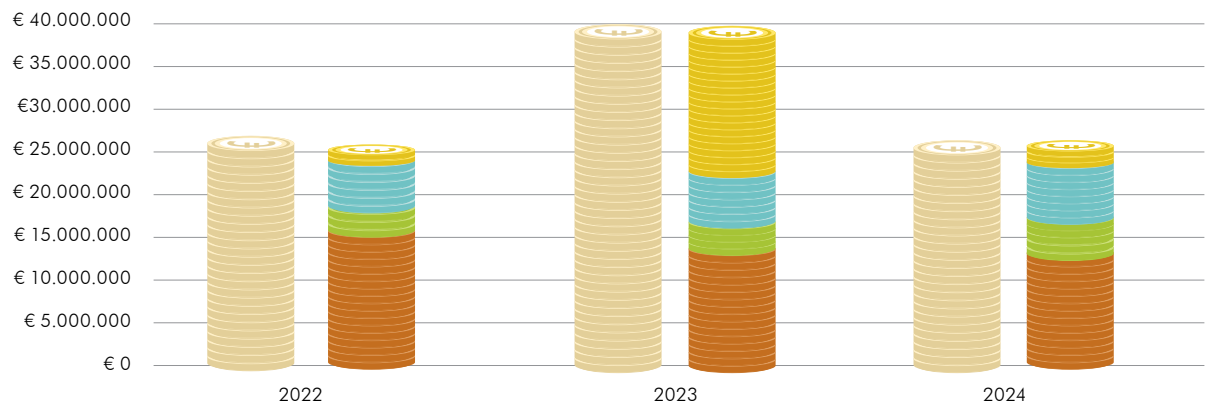
ROBBERECHTS Holding

0464.116.294



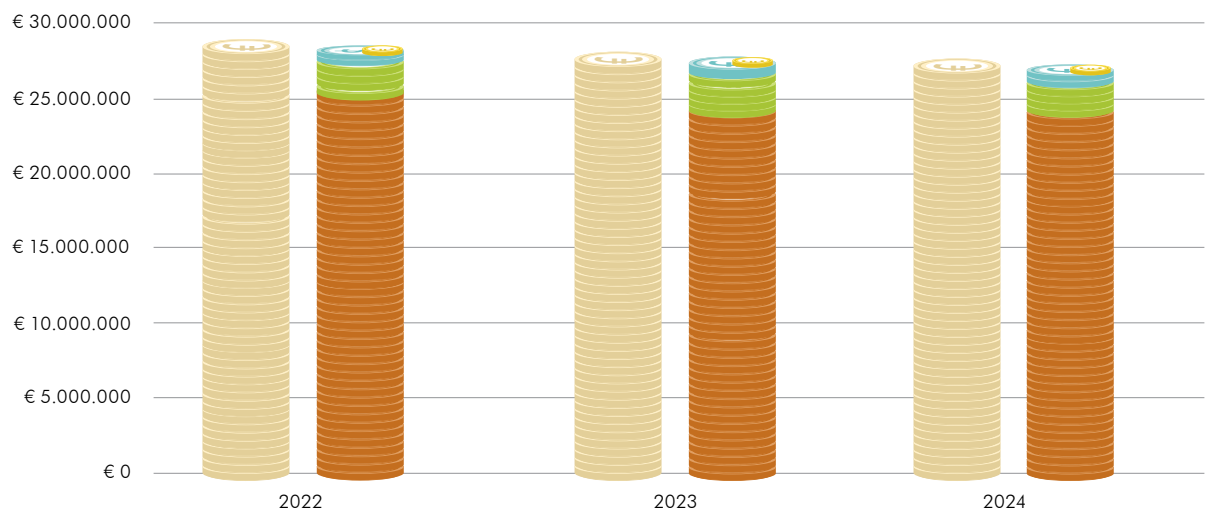
ERVO PROJECTS

0468.125.463



ROBBERECHTS

0423.718.170



Coût d'exploitation : divers

Coût d'exploitation : frais de personnel

Coût d'exploitation : dont services et biens divers

Coût d'exploitation : dont marchandises, matières premières et auxiliaires



Bénéfices d'exploitation



Nouveaux pistolets de pulvérisation

3.2. INVESTISSEMENTS

2022: € 800.000

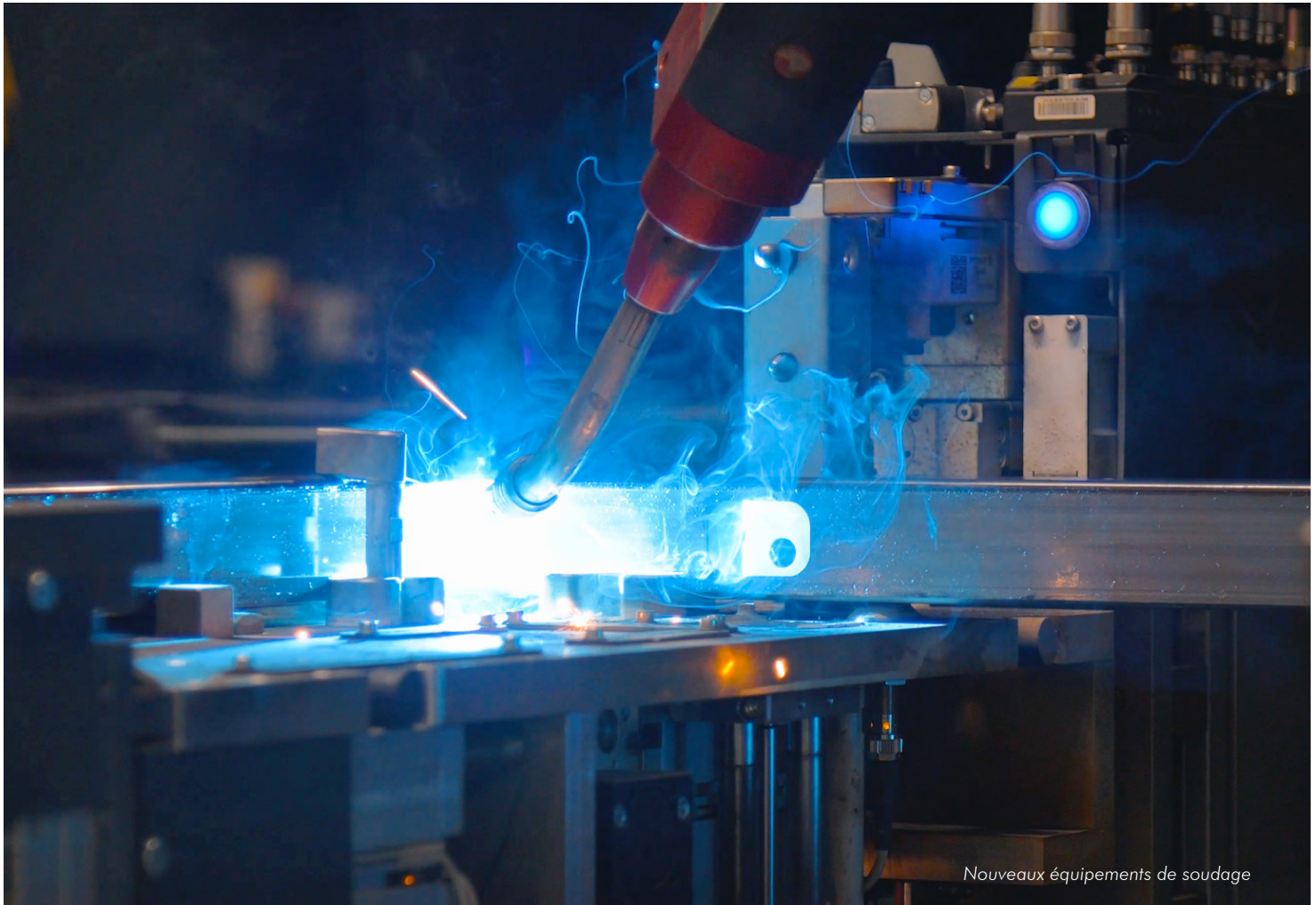
2023: € 3.360.000

2024: € 2.952.000

Le groupe Robberechts a investi en 2002 dans un parc machines moderne et dans un nouveau bâtiment industriel. Le nouveau site couvre une superficie de 43.000 m², regroupant production, stockage, showroom et bureaux. L'investissement total s'élevait à 20 millions d'euros.

Pour maintenir les bâtiments en parfait état, nous consacrons chaque année les budgets nécessaires à l'entretien. En production, des travaux de maintenance lourds sont souvent requis pour garder les machines opérationnelles et à jour. Des composants coûteux sont régulièrement remplacés de manière préventive, et de nouvelles machines sont acquises.

- Trois presses ont été remplacées par des presses plieuses servo-électriques.
- Les soudeurs ont été équipés de nouveaux postes de soudure.
- Un robot de soudure supplémentaire a été mis en service.
- Une cellule « pick and place » robotisée a été installée pour suspendre les armoires à la ligne de peinture.
- Le département bois a été équipé d'un magasin de panneaux automatique, relié à une nouvelle scie.
- Une cellule de perçage robotisée pour plateaux de bureaux a été installée, connectée à la plaqueuse de chants existante.
- 10 nouveaux chariots élévateurs électriques et transpalettes électriques ont été achetés.
- Le robot de poudrage de la section peinture a été remplacé.
- Les passerelles ont été équipées d'un second palan pour sécuriser le déplacement des tubes.
- Une autolaveuse industrielle a été mise en service pour dépolluer l'usine et les entrepôts.



Nouveaux équipements de soudage

- Notre premier laser tube a été remplacé par le modèle le plus récent.
- Une machine à disque plat a été acquise pour ébavurer des plaques plus épaisses.
- La première cellule de soudage laser a été mise en service, offrant des soudures de meilleure qualité.
- La ligne de poinçonnage et de pliage a été entièrement révisée (composants pneumatiques et électriques).
- Une extension des convoyeurs à chaîne a été réalisée sur la ligne de peinture pour améliorer le flux.
- Le parc de voiture a été électrifié.
- Tous les lanterneaux du bâtiment à grande hauteur ont été remplacés.
- Une nouvelle cabine de poudrage a été installée dans la ligne de peinture.

En plus de maintenir la performance du parc machines, nous nous efforçons à travailler de manière plus sûre et ergonomique :

- Des tables de montage ergonomiques, réglables en hauteur selon le type de travail, ont été mises en service dans les départements de montage.
- Des pinces ont été développées dans les départements de montage et de soudage servant à manipuler des produits lourds de manière plus ergonomique.



Nous avons installé des compresseurs avec une commande intelligente pour compenser l'utilisation fluctuante de l'air comprimé. Grâce à la réduction de pression et de fuites, le gain annuel est de 46.700 kWh.



Les nouvelles presses plieuses servo-électriques consomment jusqu'à 30% d'énergie en moins et fonctionnent jusqu'à 40% plus rapidement.



De nouvelles pompes à dosage dans l'atelier de peinture permettent d'appliquer la poudre plus près du produit ce qui nécessite moins de poudre et moins d'air comprimé.



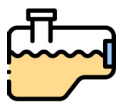
Les rooftops de climatisation (chauffage et refroidissement) des bureaux ont été équipés de pompes à chaleur et d'un eDrive™ (ventilateur à vitesse variable avec transmission directe), ce qui permet une économie annuelle de 21.500 kWh.



L'installation de l'éclairage LED permet une économie d'énergie annuelle de 230.000 kWh.



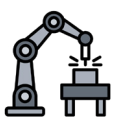
En 2020 nous avons prévu l'installation de compteurs numériques aux machines-consommatrices de gaz afin de mieux mesurer leur consommation. En 2021 ces compteurs ont été connectés à une plateforme de relevé automatique.



Un réservoir Ferromax ainsi qu'un tank à oxygène ont été installés. Cela réduit considérablement le nombre de transports de bouteilles de gaz, tant en interne qu'en externe.



Nous continuons à investir dans l'acquisition de voitures électriques.



En passant au soudage laser au lieu du soudage traditionnel, nous réduisons les émissions de CO₂ de 84%. Le soudage traditionnel émet 9,82 grammes de CO₂ par seconde, contre seulement 1,57 gramme pour le soudage laser. Si nous soudons 1 heure par jour, 220 jours par an, cela représente une économie de plus de 6.500 kilos de CO₂ par an et par poste de soudage. Cela représente non seulement un avantage pour l'environnement, mais aussi une avancée significative vers une production plus durable. (Source : Photonweld)







3.3. CHOIX STRATÉGIQUES

3.3.1. LE MARCHÉ

En Belgique, nous avons une bonne pénétration du marché via nos revendeurs. Nous avons également renforcé notre position sur le marché des appels d'offres publics. Aux Pays-Bas et en France, il existe encore des opportunités de croissance. 54% de notre chiffre d'affaires est généré par l'exportation via un réseau de distributeurs.

Le nombre de fabricants et de distributeurs sur le marché du mobilier de bureau est en régression suite à des fusions et acquisitions, mais la concurrence reste néanmoins importante. En raison de la digitalisation croissante dans les entreprises, la demande pour les produits de stockage et d'archivage (armoires à rideaux, caissons) diminue. Beaucoup de clients investissent dans

des postes de travail flexibles, ce qui signifie que chaque collaborateur ne dispose plus nécessairement de son propre bureau.

Les nouvelles tendances dans l'aménagement des espaces incluent les solutions de bureaux assis-debout, combinées avec du mobilier lounge (soft seating).

Depuis la pandémie de COVID, le télétravail s'est généralisé, ce qui donne une nouvelle dynamique au marché du mobilier de bureau.

Grâce à une recherche et développement (R&D) approfondie, nous visons à apporter des mises à jour continues à nos gammes de mobilier et à élargir notre part de marché.



Junto Pentagoni

GRI : 2-6 | 3-1 | 3-3

Le résultat des élections américaines s'est fait sentir dès 2024, avant même l'investiture. Les mesures annoncées ont créé de l'incertitude et ont eu un impact sur les prix, le personnel, les achats et les ventes. La géopolitique n'a jamais eu une telle influence, et nous surveillons en permanence les conséquences pour notre société, nos fournisseurs et nos clients.

Refurbish et Remanufacture ne sont actuellement pas applicables à nos processus de production. Pour répondre à ces nouvelles tendances du marché, un exercice stratégique a été mené avec le cabinet de conseil TEN agency. Les résultats du rapport nous permettent de poursuivre notre transition vers une entreprise plus durable.

Dans nos processus de production et de R&D, nous tenons compte des lois et réglementations en vigueur concernant l'utilisation de matériaux recyclés. Grâce à notre affiliation à diverses fédérations, nous sommes informés à temps et pouvons agir de manière proactive pour tester les matériaux et adapter nos processus.

Des formules de financement alternatives sont proposées, telles que le leasing circulaire. Le client ne paie alors que pour la durée ou la performance d'utilisation du mobilier. Il reste à déterminer si ce modèle est également pertinent pour le Groupe Robberechts.

L'économie circulaire

L'économie circulaire gagne également en popularité. Le principal défi réside dans la multiplicité des définitions. Un philosophe mettra l'accent sur d'autres aspects qu'un analyste financier. On parle aujourd'hui des 10 R, dont 8 sont pertinentes pour nous :



REUSE

Utilisation de matières premières recyclées dans la fabrication.



RECYCLE

Utilisation de matériaux durables pouvant être réutilisés.



REDUCE

Utilisation minimale de matières premières.



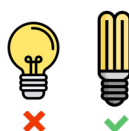
RETHINK

Accent mis sur l'usage plutôt que sur la possession.



REPURPOSE

Les produits d'aujourd'hui deviennent les matières premières de demain, éliminant ainsi le concept de déchet.



REFUSE

Les produits ne répondant plus aux normes sont retirés de la production.



RECOVER

Les flux de déchets sont valorisés autant que possible.



REPAIR

Nos produits sont conçus pour être facilement démontables et/ou réparables.



3.3.2. PROCÈS INTERNES

Les choix stratégiques impliquent que le personnel soit formé. Grâce à l'accompagnement et à la formation, nous nous efforçons de permettre au plus grand nombre de progresser avec nous. Ce sont les premières pas vers une usine numérique.

Les séries de production sont plus petites, les machines plus flexibles mais plus complexes, les systèmes plus efficaces, nos collaborateurs sont plus responsabilisés.

Nous travaillons avec le logiciel Shop Floor Control (SFC) et Warehouse Management System (WMS). Les informations sont ainsi directement disponibles et les travailleurs enregistrent immédiatement l'avancement du processus à l'aide de scanners. Ces choix stratégiques obligent Robberechts à former ses collaborateurs pour leur permettre de parfaire leurs connaissances. Ce sont les premiers pas vers une usine numérique.

La plupart des machines sont connectées au système ERP. Les instructions sont visibles sur les écrans. Ceci rend l'impression papier des listes de production superflue. Les premiers résultats de la digitalisation ont été obtenus en 2020 comme prévu. Nous poursuivrons ces développements dans les années à venir.



4 | ENVIRONNEMENT

4. ENVIRONNEMENT	40
4.1. MATÉRIAUX ET MATIÈRES PREMIÈRES	42
4.1.1. PRODUCTION	42
4.2. ENERGIE	43
4.2.1. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS L'ENTREPRISE	43
4.2.2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN DEHORS DE LA SOCIÉTÉ	47
4.3. DÉCHETS	48
4.3.1. FLUX DES DÉCHETS	48
4.3.2. TRIAGE ET RECYCLAGE	50
4.3.3. FUITES	52
4.3.4. FOURNISSEURS	52
4.3.5. EMBALLAGE	53
4.4. ÉMISSIONS	54
4.4.1. SCOPES	54
4.4.2. EMISSION RELATIVE	54
4.4.3. EVOLUTION – APERÇU	55
4.5. EAU	58



4. ENVIRONNEMENT

Grâce à notre système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001:2015, nous visons des performances environnementales solides et démontrables au niveau du sol, de l'eau, de l'air et du bruit.

Nous mettons systématiquement en œuvre un éventail de techniques de gestion environnementale afin d'obtenir des résultats probants pour toutes les parties concernées.

La consommation de gaz, d'eau, d'électricité et la production de déchets font l'objet d'un rapport analytique mensuel.

Un coordinateur environnemental externe effectue des contrôles périodiques de conformité de nos processus suivant la législation environnementale. Sa tâche consiste à établir, à mettre en œuvre et à mettre à jour les exigences du système de management environnemental, conformément aux normes internationales. Des contrôles, mesures et audits fréquents garantissent l'uniformité et l'optimisation. Les équipements de mesure sont régulièrement calibrés et vérifiés selon les normes de mesure standards appropriées.

Notre analyse détaillée de risques contient une matrice des aspects environnementaux reprenant :

- Tous les risques environnementaux possibles liés à nos différents départements et activités tels production, stockage, administration, maintenance.
- Leurs impacts sur l'environnement.
- Les dispositions pour limiter ou éviter ces risques.



Nous disposons d'un système de mesures correctives et préventives, et un ordre de priorité a été établi pour les risques les plus importants.

Nos produits bénéficient du label écologique français NF Environnement, garantissant un impact réduit sur l'environnement tout en offrant une qualité équivalente aux produits concurrents. Pour les bureaux assis-debout, nous utilisons une technologie économe en énergie, permettant un réglage avec une consommation électrique minimale. Grâce à notre excellent service après-vente, nous garantissons à nos clients une utilisation durable et confortable.

GRI : 2-25 | 3-1 | 3-2 | 3-3 | 302-3 | 302-4 | 302-5 | 306-2

Nous disposons d'un modèle de calcul de l'empreinte carbone de nos produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. La méthodologie utilisée est basée sur l'analyse du cycle de vie (ACV) telle que décrite dans la norme PAS 2050 de l'Organisme Britannique de Normalisation (BSI), elle-même fondée sur la norme internationale ISO 14044.

Depuis octobre 2020, nous avons opté pour un contrat d'électricité 100 % verte. Combiné à notre propre production d'énergie verte, cela permet d'éviter 592 tCO₂e.

Depuis 2022, nous utilisons également du gaz 100% vert, ce qui signifie que nous compensons nos émissions liées à la consommation de gaz et recevons les certificats correspondants. En 2024, nous avons compensé 728 tCO₂e, en plus d'une réduction de 12% de la consommation de gaz par rapport à 2023.

4.1. MATÉRIAUX ET MATIÈRES PREMIÈRES

GRI : 301-1 | 301-2 | 301-3

4.1.1. PRODUCTION

Notre entreprise traite les ressources naturelles avec le plus grand soin.

Nous distinguons quatre catégories de matières premières: acier, bois, plastiques et revêtements. Sur toute la ligne de production – de l'achat jusqu'à la finition – nous visons une utilisation optimale des matériaux et de l'énergie. Pour le traitement des plaques d'acier et de bois, nous utilisons des logiciels d'optimisation afin de minimiser les pertes de matière. Dans nos lignes de peinture, les produits sont poudrés avec des robots de pulvérisation, garantissant une épaisseur de couche parfaite, une qualité constante et une utilisation optimale des matières premières.

Note explicative

Métal

Comprend les coils (bobines), les tôles (standard et sur mesure), les tubes et les glissières.

Plastiques

Comprend les bandes de chant pour plateaux, les rideaux pour armoires, les guides de rideaux et divers petits composants.

Bois

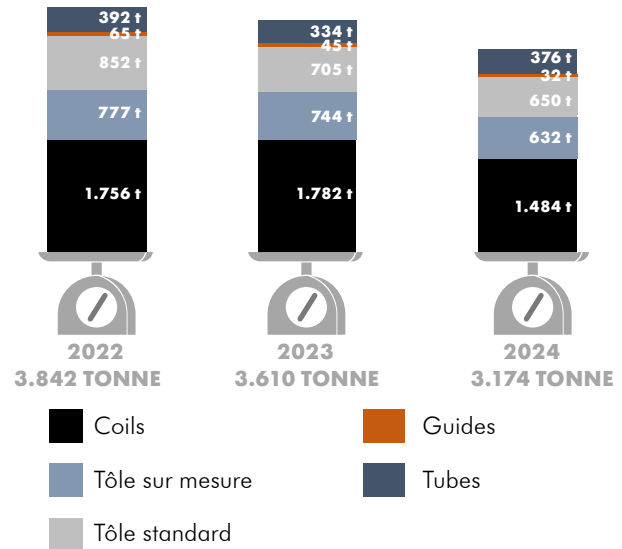
Pour la production de nos plateaux de bureau, nous utilisons du bois issu de forêts gérées durablement. Nous disposons du label PEFC, avec le numéro d'enregistrement PEFC/07-31-295 et certificat de conformité CoC 1287, délivrés par l'organisme de certification externe Wood.be.

Le bois utilisé est composé de 70 à 90 % de bois résineux et au maximum 8 % de bois feuillu. Les panneaux de particules de nos plateaux contiennent 67 % de bois recyclé. Depuis fin 2018, le fabricant de panneaux récupère nos chutes de sciage pour les transformer en nouveaux panneaux.

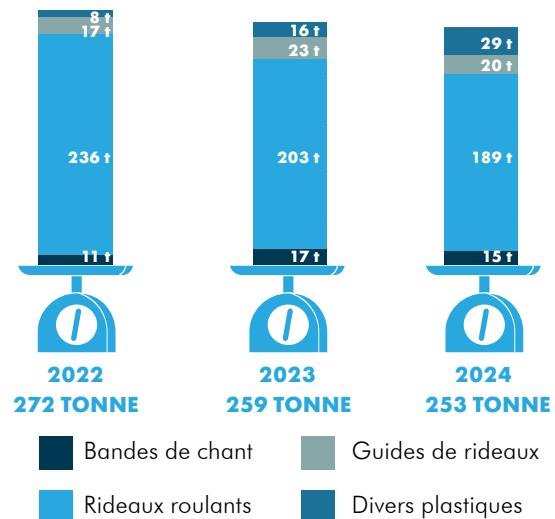
Système ERP

Notre système ERP surveille les stocks et déclenche les achats pour garantir une production sans interruption. Les fournisseurs sont évalués chaque année selon nos procédures ISO. Pour la plupart des matières premières, nous avons des alternatives disponibles ou travaillons avec différents fournisseurs.

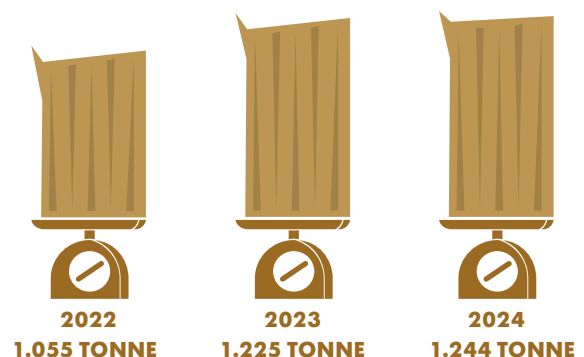
MÉTAL



PLASTIQUES



BOIS



POUDRE

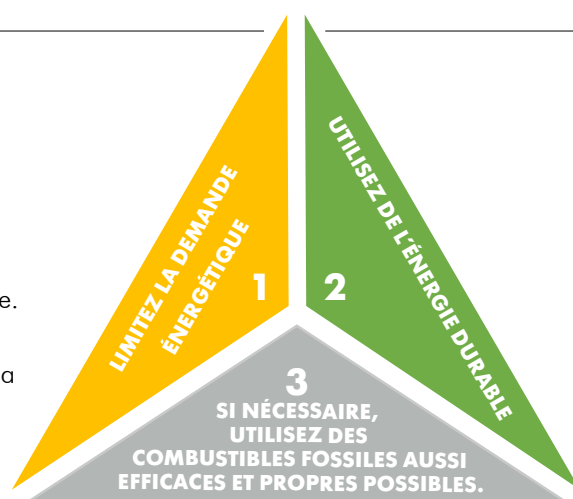


4.2. ÉNERGIE

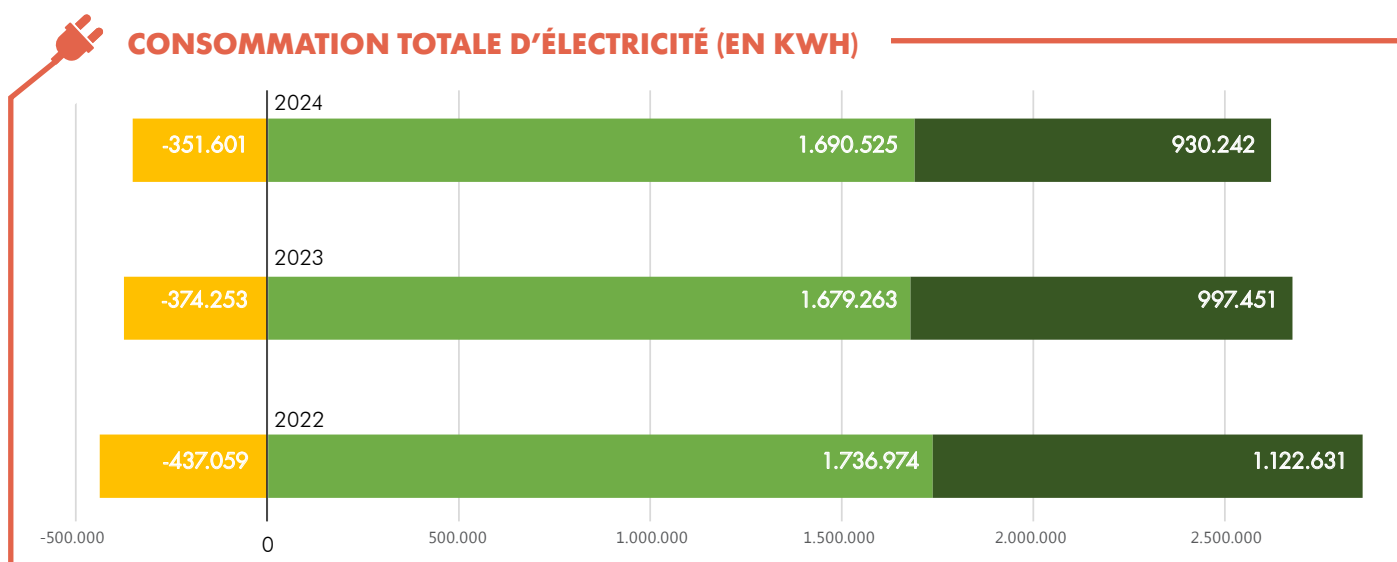
Selon le principe de la Trias Energetica, il convient de:

1. Réduire autant que possible la demande en énergie.
2. Utiliser autant que possible des énergies renouvelables.
3. Utiliser des combustibles fossiles aussi efficacement et que possible.

C'est dans cet esprit que le Groupe Robbierchts cherche à optimiser sa consommation énergétique. En 2017, nous avons fait réaliser un audit énergétique par le bureau d'études Encon, servant de base à un plan d'action pour réduire davantage notre consommation. En 2024, une mise à jour de cet audit a confirmé que nous restons sur la bonne voie et qu'aucune action supplémentaire n'est actuellement nécessaire. Nous utilisons un logiciel d'optimisation pour organiser au mieux le chargement de nos pièces sur les différentes lignes de poudrage, afin de minimiser les pertes.

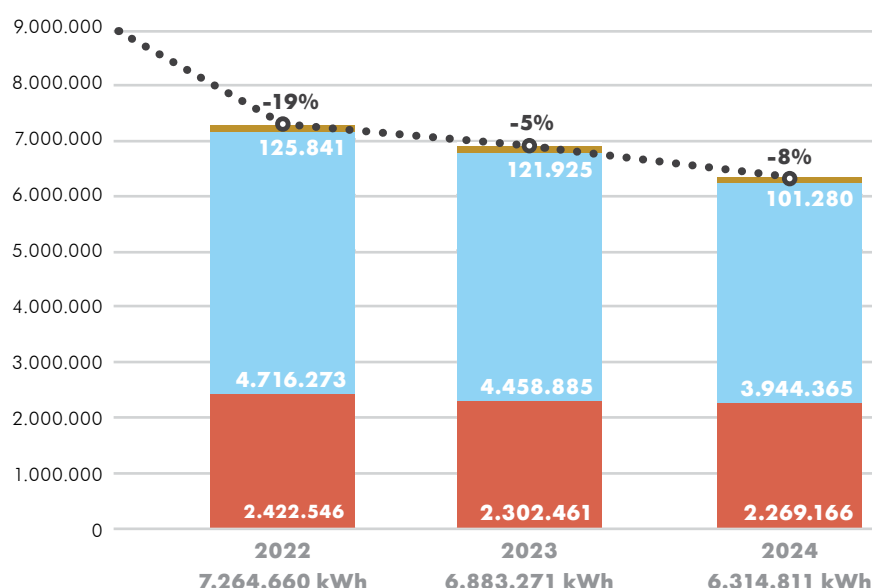


4.2.1. CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SEIN DE L'ORGANISATION



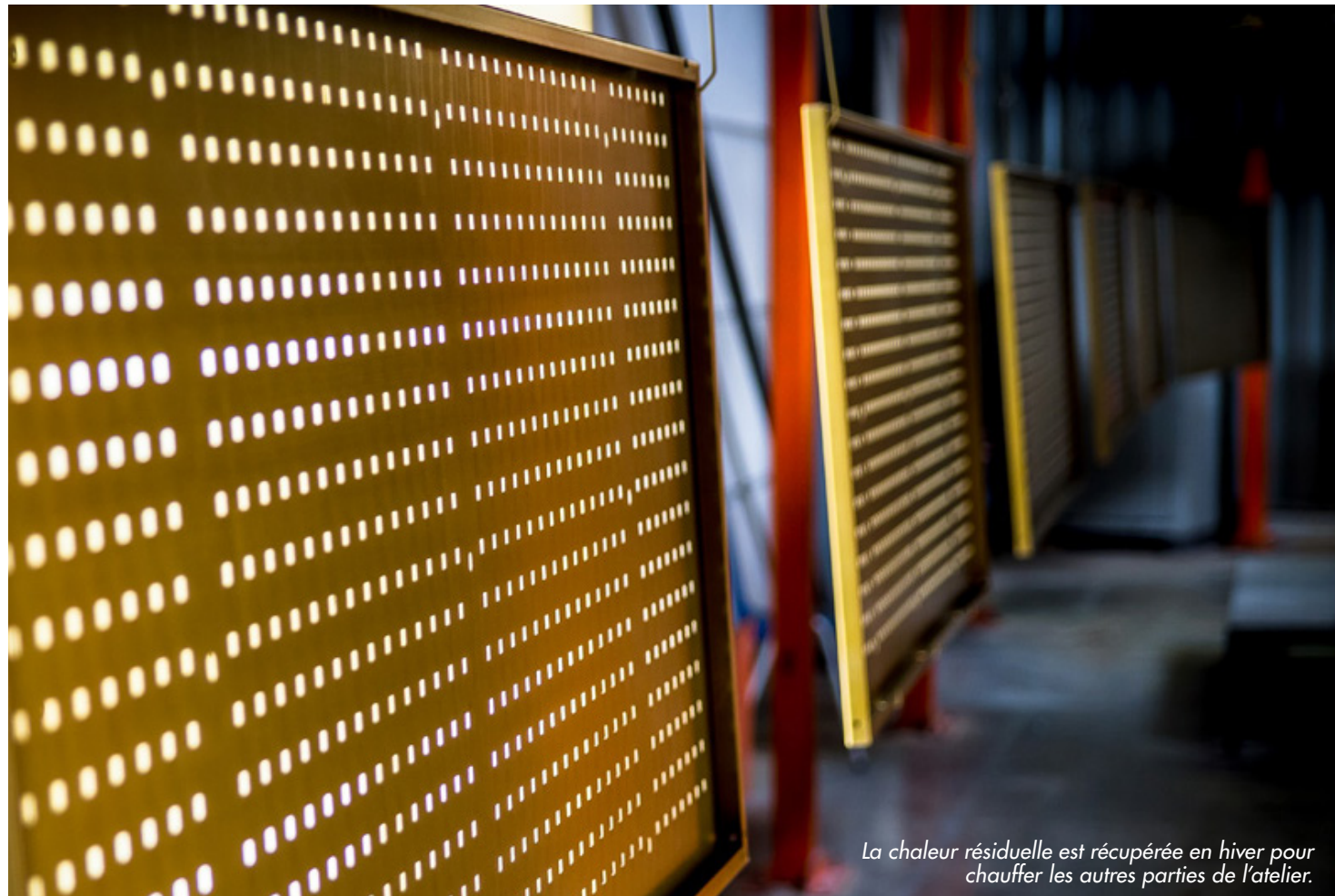
GRI : 302-1

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (EN KWH)



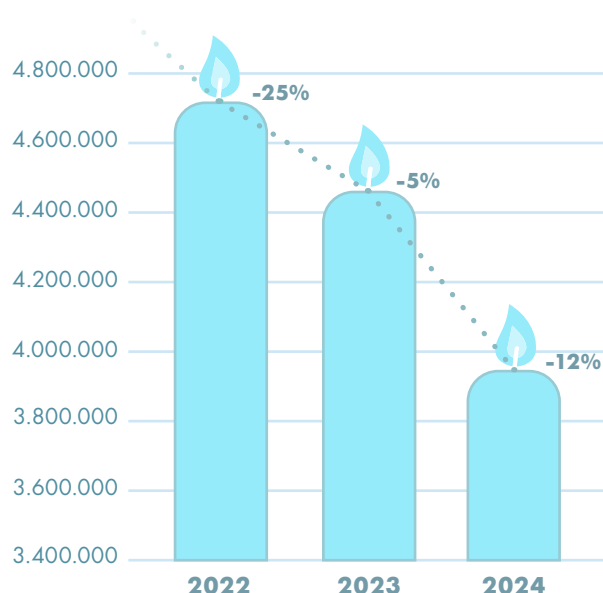
LÉGENDE

- Injection
- Achat d'électricité verte
- Production d'électricité verte
- + Consommation totale d'électricité
- + Diesel pour véhicules d'entreprise
- + Gaz naturel



La chaleur résiduelle est récupérée en hiver pour chauffer les autres parties de l'atelier.

GAZ NATUREL



Depuis 2022, nous n'achetons que du gaz vert.

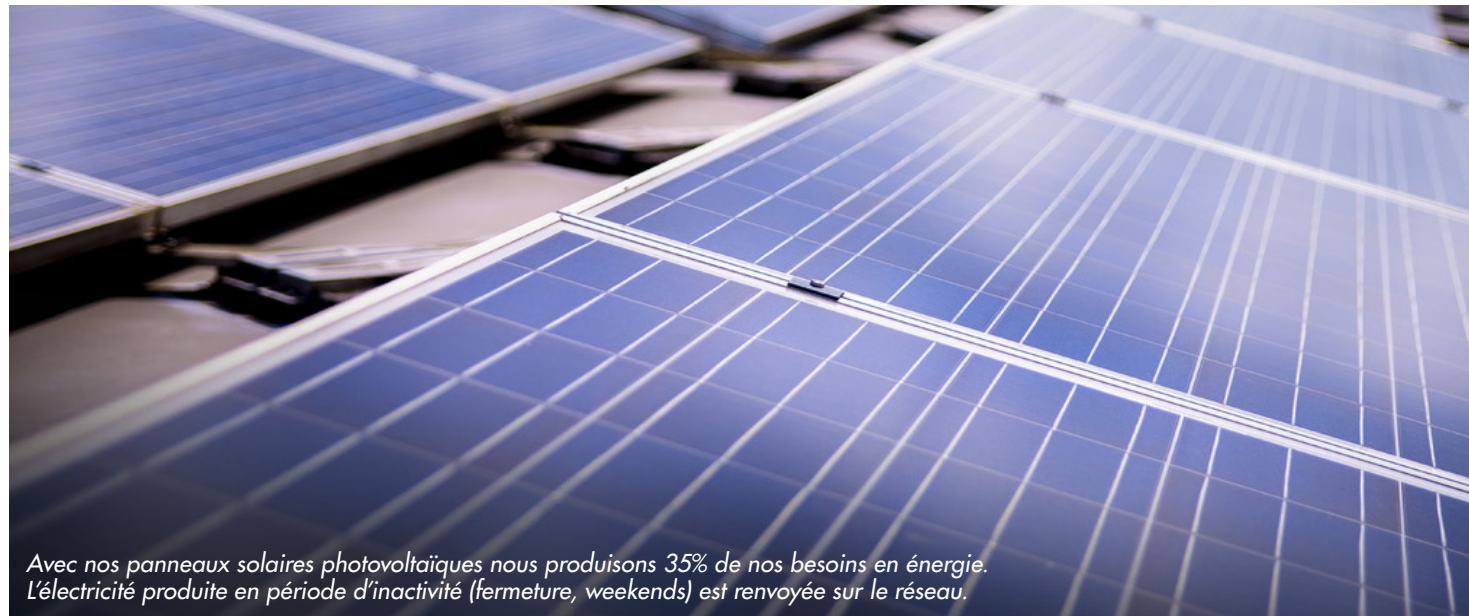
GAZ NATUREL

GRI :302-1

Le gaz naturel est principalement utilisé chez Robberechts pour le processus de cuisson dans les lignes de peinture, et dans une moindre mesure pour le chauffage. La consommation de gaz pour les fours est responsable de la plus grande part des émissions de CO₂.

Nous surveillons cela de près et cherchons activement à améliorer l'isolation et la température des fours. La chaleur résiduelle est récupérée en hiver pour chauffer les zones voisines. Depuis 2022, nous n'achetons que du gaz vert. Des alternatives comme le biogaz, le biodiesel ou l'hydrogène sont encore trop coûteuses. Si une installation de gazéification était disponible dans la région, un partenariat pourrait être envisagé.

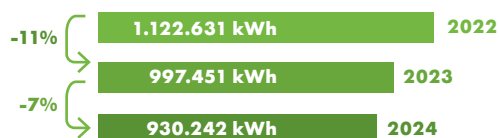
Une étude réalisée par le bureau Coretec a démontré que la rentabilité d'une cogénération (CHP) est actuellement encore trop faible.



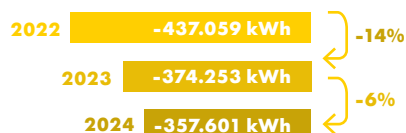
Avec nos panneaux solaires photovoltaïques nous produisons 35% de nos besoins en énergie. L'électricité produite en période d'inactivité (fermeture, weekends) est renvoyée sur le réseau.



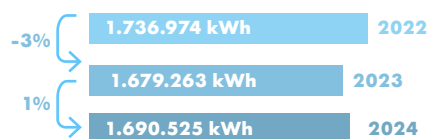
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE



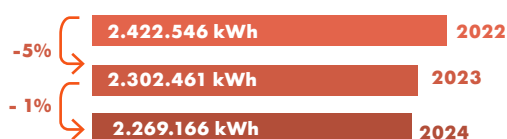
INJECTION SUR LE RÉSEAU



ACHAT D'ÉLECTRICITÉ



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



ÉLECTRICITÉ

GRI : 302-4 | 302-1

Nos panneaux photovoltaïques couvrent 35 % de nos besoins en électricité. L'électricité produite pendant les périodes d'inactivité (fermetures, week-ends) est injectée sur le réseau. Des solutions de stockage sont à l'étude.

L'éclairage LED est souvent un investissement très rentable, avec une économie d'environ 75% par rapport à l'halogène et 40% par rapport aux tubes fluorescents. Une étude d'Encon a démontré que le passage au LED sur l'ensemble du site permettrait d'économiser 230.000 kWh.

L'éclairage des bâtiments hauts, tous les luminaires fluorescents et l'éclairage extérieur ont été remplacés par des LED pendant l'été 2018 et ceci a permis une économie de 141.000 kWh/an. En 2019, l'éclairage de la production a été remplacé, permettant une économie de 89.000 kWh/an. L'amélioration de l'éclairage a été réalisée pour le plus grand plaisir de nos travailleurs.

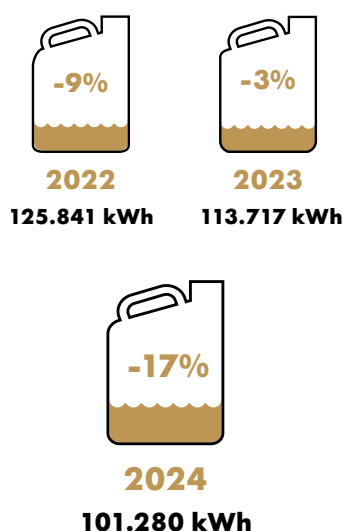
Nous avons également demandé à Encon de réaliser une mesure à vide pour vérifier s'il y avait une consommation significative en période d'inactivité complète, ce qui ne s'est pas avéré ne pas être le cas.

Nos panneaux solaires photovoltaïques produisent 35% de notre électricité. L'électricité produite pendant les périodes creuses (fermetures, weekends) est injectée sur le réseau. Des options de stockage sont à l'étude.



GRI :302-1

DIESEL



Depuis 2021, 33 vélos en leasing ont été mis en service.



VÉHICULES D'ENTREPRISE

Nous disposons d'une flotte de 14 véhicules, dont 6 sont entièrement électriques.

Depuis 2021, la société n'achète plus que des véhicules électriques. En 2024, un nouveau véhicule électrique a été mis en service.

Pour les trajets domicile-travail, une intervention de l'employeur est prévue pour les abonnements sociaux.

Afin de promouvoir les déplacements à vélo, nous avons mis en place des infrastructures incitatives telles qu'un abri à vélos et des douches.

Depuis 2021, les collaborateurs peuvent louer un vélo via le système de plan cafétéria. Depuis lors, 33 vélos en leasing ont été enregistrés.

Après 3 ans, le vélo devient la propriété du salarié. Au 31/12/2024, 19 vélos étaient en leasing.

Fleetcor : cartes carburant 2024 Certificat Clean Advantage

En tant que participant au programme Clean Advantage, nous recevons chaque année un certificat attestant que nous prenons des mesures pour compenser les émissions nettes de CO₂ liées à notre consommation de carburants fossiles. Cela nous permet également de démontrer notre responsabilité sociale et environnementale.

Pour chaque litre de carburant acheté avec la carte, Fleetcor calcule les émissions de CO₂ de notre flotte.

Fleetcor investit ensuite dans des projets de compensation carbone certifiés, localement, en Europe ou dans le monde entier.

Déplacements professionnels

Les voyages d'affaires sont limités chez Groupe Robberechts. À partir de 2023, nous enregistrons systématiquement nos déplacements en train, en avion ainsi que nos nuits d'hôtel. Ces données font partie du scope 3 de notre empreinte carbone.

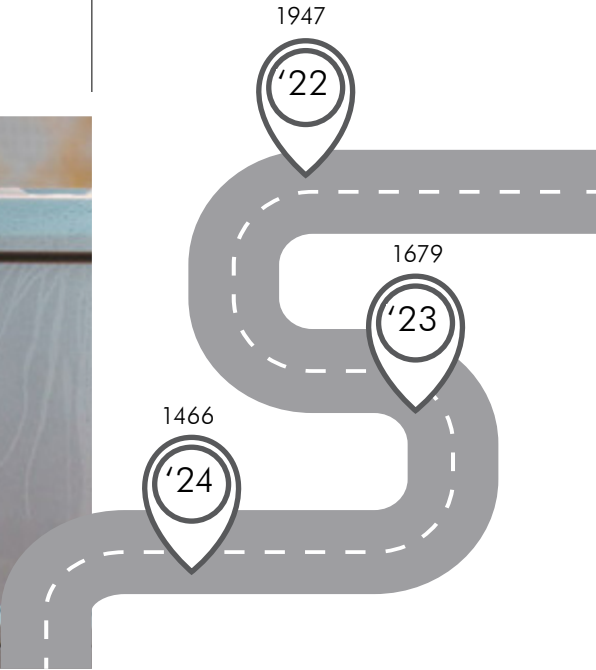
4.2.2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN DEHORS DE L'ORGANISATION

GRI : 302-2

Le transport et la distribution sont sous-traités à des transporteurs utilisant principalement des camions conformes à la norme EURO 6. Notre transporteur affiche une consommation moyenne de 21,7 litres aux 100 km.

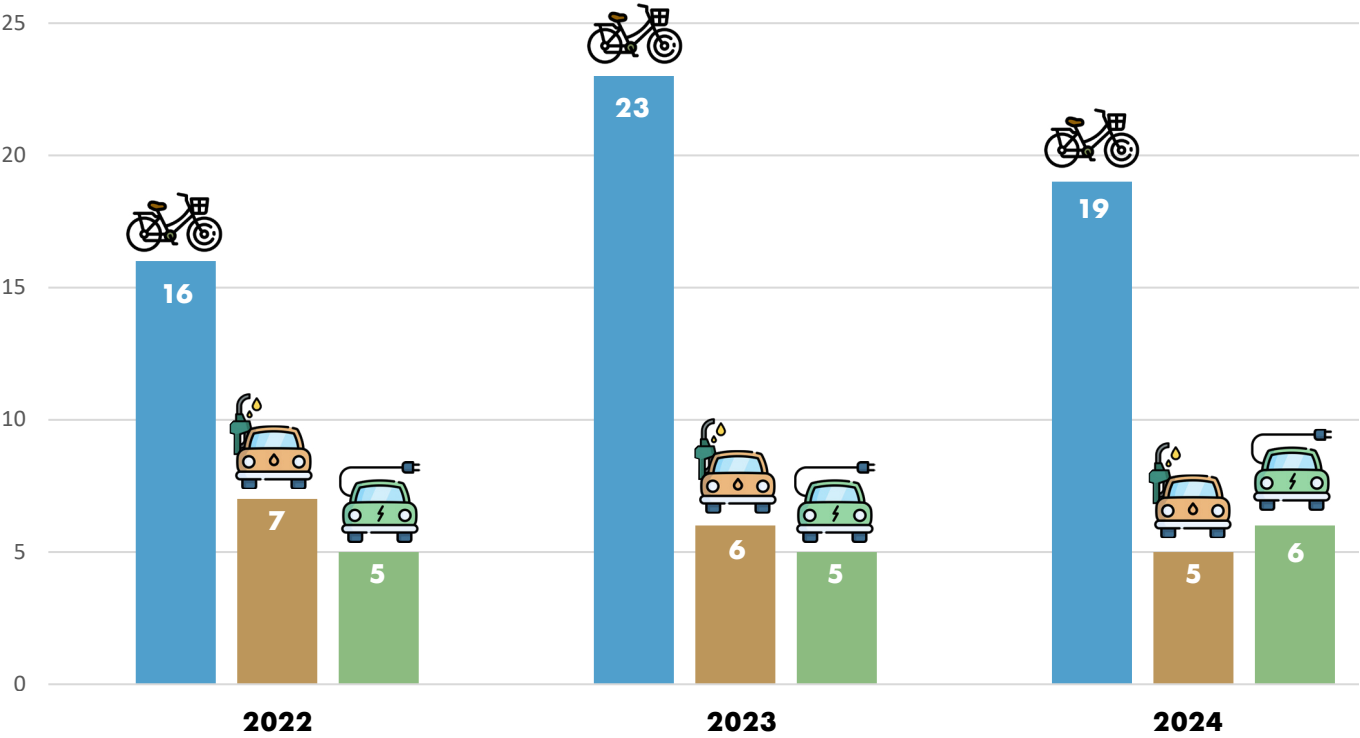


MMOYO
NOMBRE DE TRAJETS / AN



FLOTTE DE MOBILITÉ

GRI :302-1

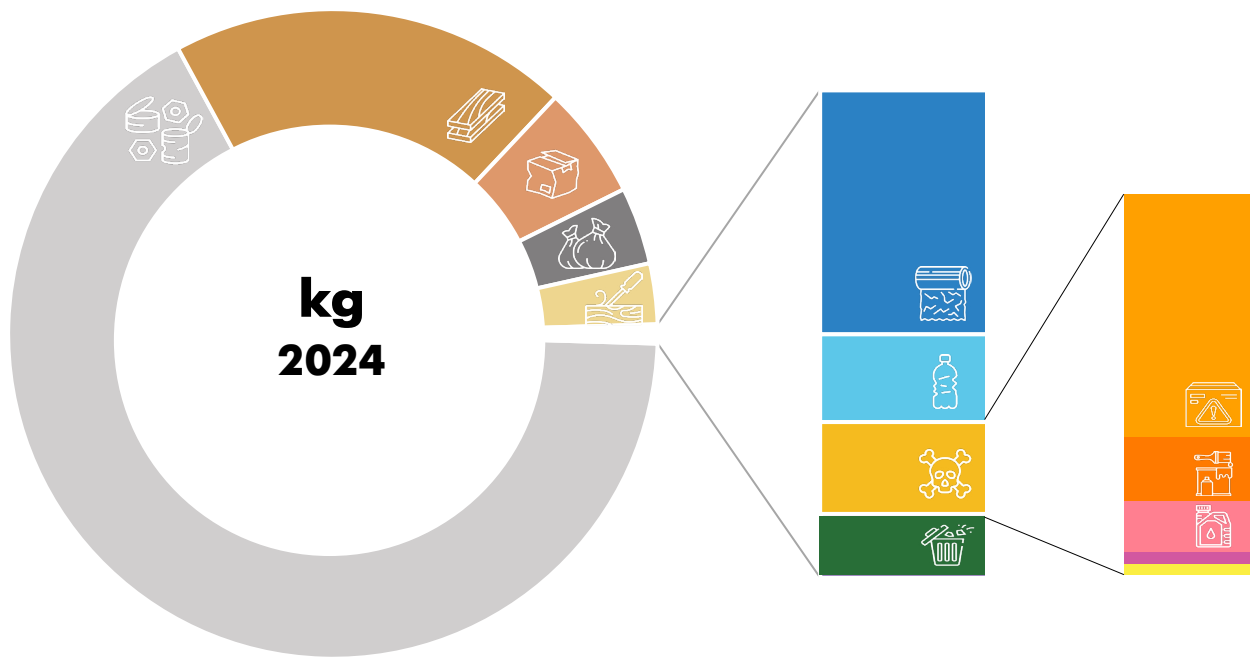


4.3. DÉCHETS

4.3.1. FLUX DE DÉCHETS

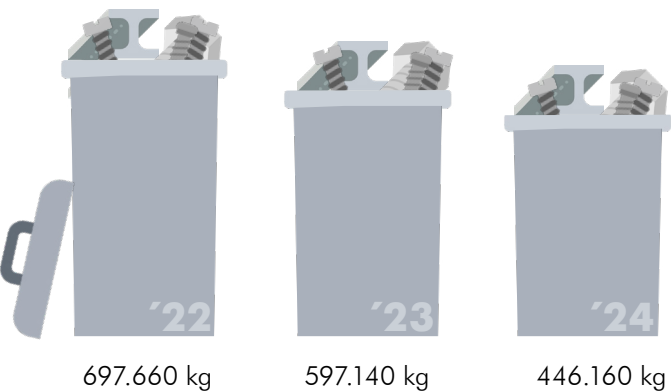
Nous attachons beaucoup d'importance au tri et traitement des déchets. Nous cartographions nos flux de déchets et les réduisons au minimum.

TOTAL DES DÉCHETS EN 2024

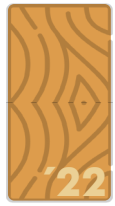


Ferraille : 446.160 kg	Films PE : 3.180 kg	Déchets emballés de nettoyage : 765 kg
Déchets de bois : 133.460 kg	PMC : 1.145 kg	Diluant (thinner) : 204 kg
Carton : 37.780 kg	Déchets dangereux : 1.200 kg	Déchets contenant de l'huile : 159 kg
Déchets résiduels : 25.780 kg	Déchets verts : 828 kg (déchets alimentaires) (depuis 2024 – pas d'historique)	Emballages plastiques vides de produits dangereux : 38 kg
Sciure de bois : 20.250 kg		Emballages vides de produits dangereux : 34 kg

QUANTITÉS DE DÉCHETS PAR TYPE (EN KG)



FERRAILLE
Inclut les déchets de démolition, fer brut et fer peint.



98.940 kg



122.640 kg



133.460 kg

**DÉCHETS DE BOIS**

Les déchets de bois sont constitués de bois traité.



50.260 kg



42.150 kg



37.780 kg

**CARTON**

33.520 kg



26.286 kg



25.780 kg

**DÉCHETS RÉSIDUELS**

28.000 kg



21.000 kg



20.250 kg

**SCIURE DE BOIS**

4.220 kg



4.320 kg



3.180 kg

**FILMS PE**

1.936 kg



2.759 kg



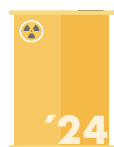
1.145 kg

**PMC**

368 kg



427 kg



1.200 kg

**QU'EST-CE QU'UN DÉCHET DANGEREUX?**

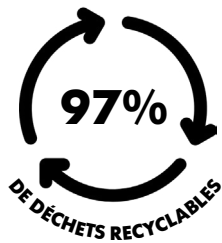
Les déchets dangereux comprennent :
Emballages (plastiques) vides de produits dangereux, déchets contenant de l'huile, déchets de nettoyage emballés, diluant.



GRI : 301-2 | 301-3 | 306-1 | 306-2

4.3.2. TRI ET RECYCLAGE

Les fractions collectées séparément sont recyclées, à l'exception des déchets dangereux tels que les pots de peinture vides, les déchets huileux, les bombes aérosols, etc.



97% des déchets générés chez Robberechts sont recyclables.

98% des films collectés peuvent être réutilisés comme matière première pour de nouveaux produits (films d'emballage, sacs de collecte, sacs-poubelle).

Surtout pour les grands volumes, il est fortement déconseillé de jeter les films avec les déchets résiduels.

Notre site de production (Ervo Projects sa) est évidemment le plus grand producteur de déchets.

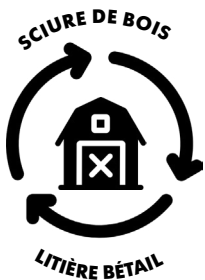
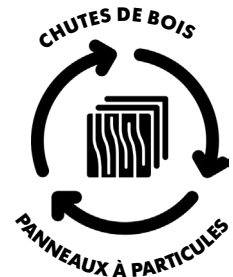
Le principal flux de déchets est l'acier, principalement des chutes de poinçonnage, difficilement évitables.

CHUTES DE BOIS

Le deuxième flux le plus important est constitué des chutes de bois.

Malgré l'utilisation d'un logiciel d'optimisation, ces chutes sont inévitables.

Depuis fin 2018, le fabricant de panneaux récupère les chutes pour produire de nouveaux panneaux de particules.



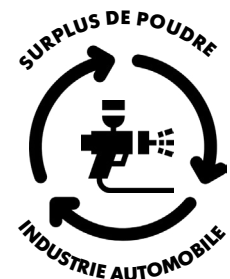
SCIURE DE BOIS

La sciure collectée est soigneusement tamisée pour séparer les fibres de bois, la sciure fine et la poussière.

- La poussière de bois est utilisée pour fabriquer des bûches de chauffage
- La sciure fine pour des granulés énergétiques
- Les fibres et sciures restantes servent de litière pour le bétail

SURPLUS DE POUDRE

Les surplus de poudre recyclée sont collectés par une entreprise spécialisée qui les mélange avec des fibres textiles (déchets) pour les compresser sous chaleur et pression en éléments moulés acoustiques pour l'industrie automobile.



À partir de 2024, nous collectons également toutes les fractions de déchets organiques (GFT) séparément.



A
A11

PMO sorteren doe je niet

METALLEN PRODUCTEN
BESTO
BIPRODUCTEN

PMO
KUNSTSTOF
GLAS
PAPIER
PLASTIEK
METALLEN
ELECTRONICA
BATTERIJEN
KLEURDE LIQUIDEN
VULSTOF
KLEURDE LIQUIDEN
VULSTOF
KLEURDE LIQUIDEN
VULSTOF

Fostplus

RESTAFVAL
Fostplus

KGA
SPUITBRUSSEN
ZONDER DRUK



4.3.3. FUITES

L'endroit le plus évident où des fuites peuvent survenir est dans l'utilisation de l'air comprimé. En 2019, nous avons acquis un appareil de mesure à ultrasons pour détecter les fuites dans ce circuit.

Un système d'horloge assure d'éteindre automatiquement les compresseurs la nuit, pendant les jours fériés et les vacances, afin d'éviter toute perte inutile.

Les fuites d'huile autour des machines sont rapidement détectées visuellement et résolues.

Grâce à nos relevés mensuels de compteurs d'eau, les fuites sont également rapidement identifiées. Nous surveillons également notre Cos Phi* pour détecter les flux de transport perdus.

4.3.4. FOURNISSEURS

Comme les fournisseurs Européens sont déjà soumis à des critères environnementaux, seuls les nouveaux fournisseurs hors Europe sont évalués par nos soins.

Nous remplissons la déclaration environnementale IMJV lorsque cela nous est demandé, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous disposons d'un registre de déchets pour suivre nos flux. L'acier collecté est recyclé à 100%.

Les rideaux d'armoires excédentaires sont collectés par les fournisseurs pour être retransformés en nouveaux profils.

GRI : 308-1 | 308-2

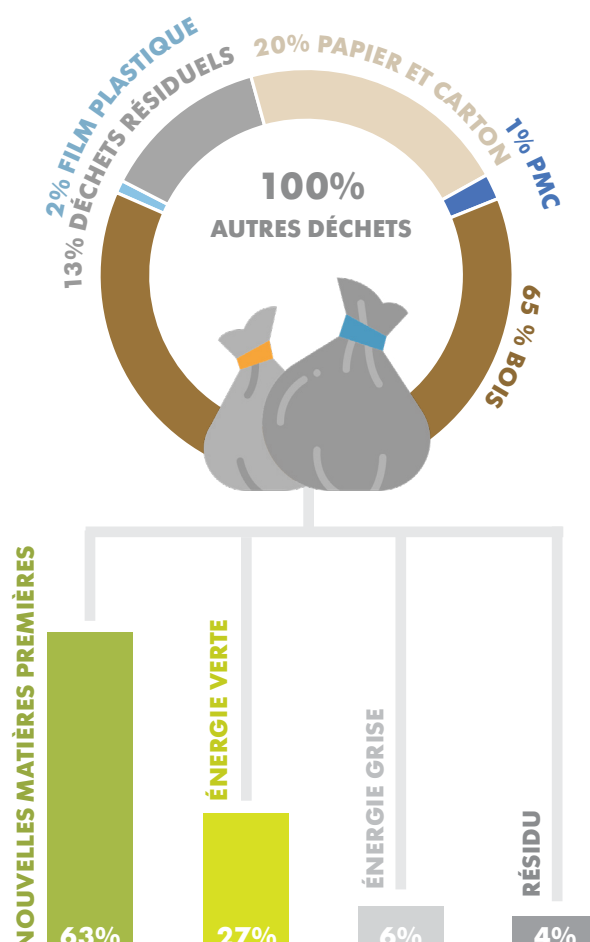
TRAITEMENT DES DÉCHETS RÉSIDUELS (EN %)

- 2% films plastiques
- 65% bois
- 1% PMC
- 20% papier & carton
- 13% déchets résiduels

TRAITEMENT GLOBAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS :

- 63% réutilisés comme nouvelle matière première
- 27% utilisés pour produire de l'énergie verte via des installation de biogas
- 6% utilisés pour de l'énergie grise
- 4% restent comme résidus

Cela permet d'éviter 144 tonnes de CO₂.

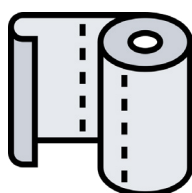


4.3.5. EMBALLAGES

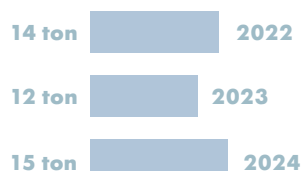
GRI : 301-1 | 301-2 | 306-1 | 306-2



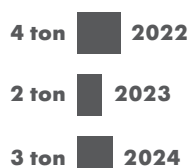
CARTON



FILM PLASTIQUE (FOLIE)



ISOMO (EPS)



Nous cherchons en permanence des moyens de réduire les emballages de nos matières premières et marchandises.

- Les rideaux roulants sont fournis dans des bacs empilables démontables pour limiter les emballages jetables.
- Les plaques de protection au-dessus et en dessous des panneaux en bois, ainsi que les cales, sont reprises par le fournisseur.
- Pour les poudres, nous utilisons des boîtes de 400kg au lieu de 20kg.
- Les coils (bobines d'acier) ne sont plus emballés dans du film plastique.
- Notre transporteur reprend les emballages de nos meubles de bureau lors de l'installation chez le client.
- Ces emballages sont triés par Robberechts pour collecte et recyclage.

Chaque année, nous déclarons à Valipac les emballages mis sur le marché belge (carton, film plastique et polystyrène expansé - isomo). Les graphiques ci-contre montrent le volume total d'emballages utilisés pour nos meubles de bureau.

Nos propres emballages en carton et isomo sont en grande partie fabriqués sur mesure, ce qui limite fortement les pertes. Le carton est composé à 100% de matériaux recyclés et est entièrement recyclable.

L'utilisation d'isomo recyclé n'est pas encore possible en raison de la précision requise pour la découpe. Tant que l'EPS (polystyrène expansé) ne se mélange pas à d'autres substances, il peut être recyclé pour des applications comme l'isolation ou les coffrages perdus dans le bâtiment. Cependant, lors du recyclage, les densités sont mélangées, ce qui rend la découpe moins précise et augmente le risque de pièces inutilisables.

Pour chaque type d'emballage, nous disposons de conteneurs de tri afin de permettre leur recyclage.

Depuis fin 2024, nous avons également mis en place un recyclage spécifique pour les sangles de cerclage.



4.4. ÉMISSIONS

GRI : 305-1 | 305-2 | 305-3 | 305-4 | 305-5 | 305-6

4.4.1. SCOPES

Dans un bilan carbone, on distingue généralement trois types de sources d'émissions, appelées scopes :

Le premier périmètre comprend les émissions directes au sein de l'entreprise (gaz naturel, gaz réfrigérants, véhicules de service).

Le deuxième périmètre comprend les émissions liées à l'électricité achetée (émissions au niveau des centrales électriques).

Le dernier et plus important champ d'application est le troisième, qui comprend toutes les autres émissions.

Nous envisageons d'élargir le champ d'application opérationnel en ajoutant davantage de sources d'émissions à l'étude (champ d'application 3). Cela démontre une responsabilité vis-à-vis des émissions qui ne relèvent pas des deux premiers champs d'application, et constitue une étape logique dans l'histoire de notre empreinte carbone.



SCOPE 1

Le premier scope contient les émissions directes au sein de l'entreprise (gaz naturel, gaz réfrigérants, véhicules d'entreprise).



SCOPE 2

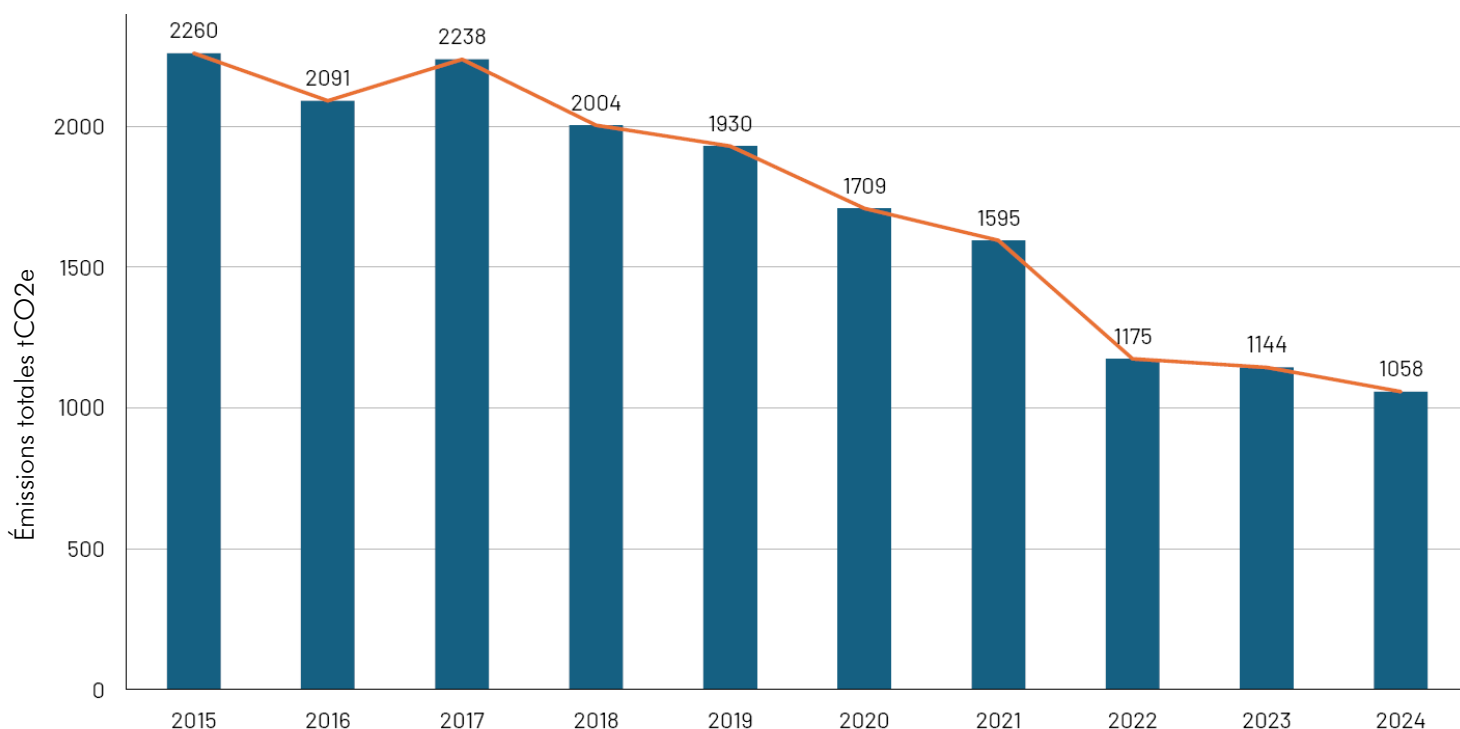
Le deuxième scope contient les émissions indirectes liées à l'électricité achetée (émissions des centrales électriques).



SCOPE 3

Toutes les autres émissions directes et indirectes (trajets domicile-travail, voyages en avion, déchets, etc.).

Depuis 2015, nos émissions totales ont diminué de 53,5 %.





Calculate

We calculate part of our carbon footprint to understand our impact

Reduce

We implement reduction strategies to lower our direct emissions

Contribute

We help fund climate projects matching part of our impact to accelerate the global climate transition

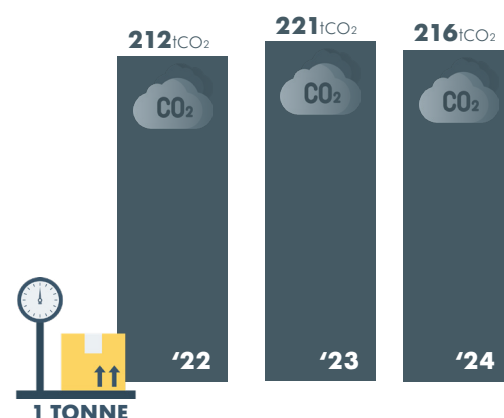
4.4.2. ÉMISSIONS RELATIVES

GRI : 3-1 | 3-2 | 3-3

Nos émissions absolues de CO₂ reflètent notre contribution au changement climatique. Nous cherchons à les maintenir aussi basses que possible.

Il est également pertinent de calculer nos émissions relatives, c'est-à-dire les émissions de CO₂ par kilogramme de produit fabriqué. Ce calcul tient compte de l'activité économique et mesure l'impact de notre réduction dans le temps.

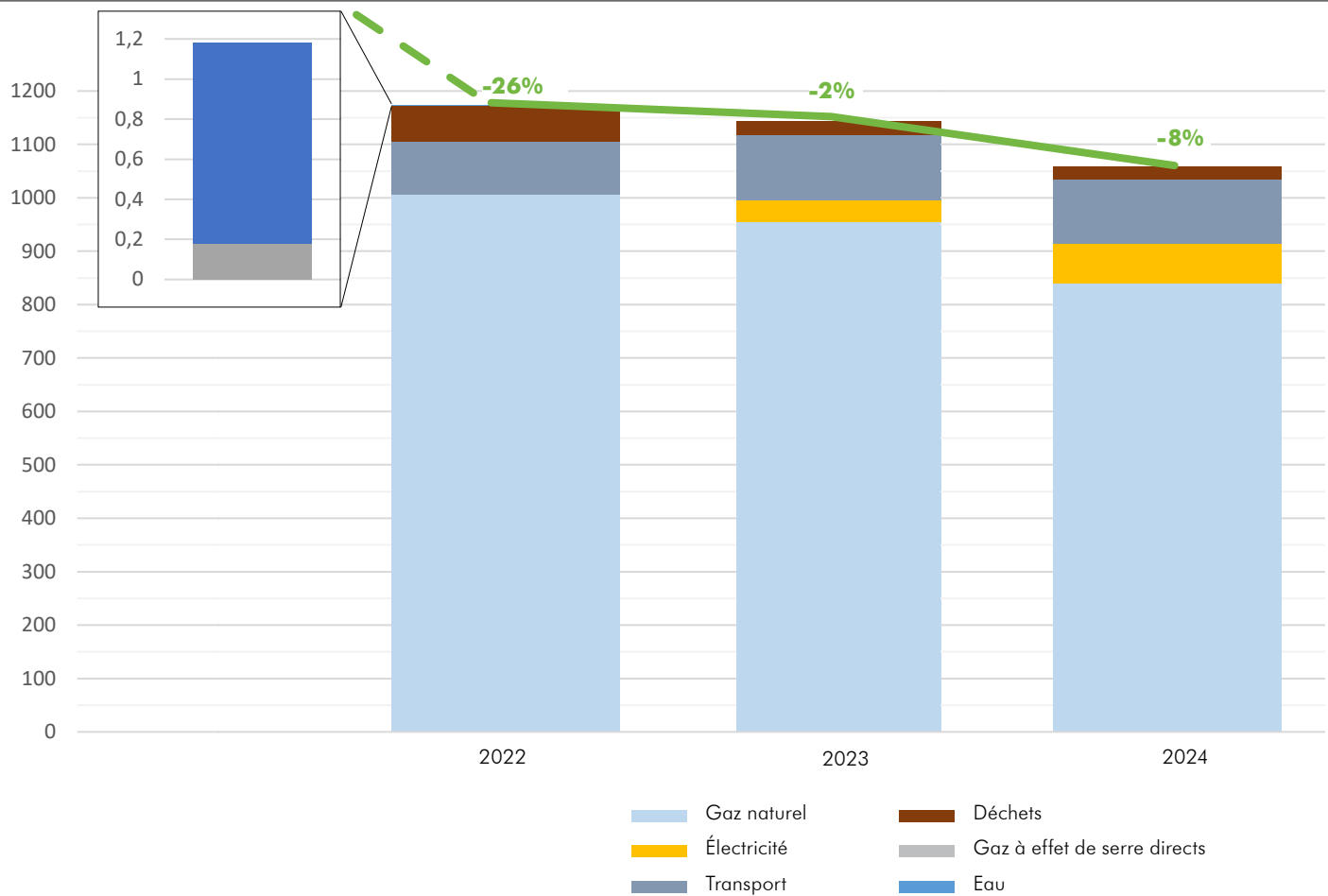
Fin 2021, un nouvel accord a été conclu avec CO₂-Logic pour actualiser notre modèle de calcul des émissions relatives, en tenant compte des différents types de mobilier. Le calcul est basé sur le Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol), conforme aux principes de l'ONU (UNFCCC) et à la norme ISO 14064, aujourd'hui la référence en matière de comptabilité carbone.



kg de CO₂e par tonne de biens produits



4.4.3. ÉVOLUTION – APERÇU EN tCO₂



En 2021, le passage complet à l'électricité verte a permis une réduction de 78 % des émissions par rapport à 2020.



ÉLECTRICITÉ

Sans notre propre production d'électricité verte, les émissions en 2024 auraient été de 247 tCO₂e plus élevées. Grâce à l'électricité verte, 341 tCO₂e ont été évitées. Le passage au gaz vert a permis de compenser 728 tCO₂e.



TRANSPORT

Les émissions liées à la mobilité proviennent principalement des trajets domicile-travail et de l'usage des véhicules d'entreprise. Le nombre total de kilomètres parcourus était 19% inférieur à 2015 et 10% supérieur à 2023.



DÉCHETS

Notre principal flux de déchets est la ferraille, responsable de 50% des émissions de CO₂ liées aux déchets. Bien que recyclé, le transport et le tri de la ferraille génèrent des émissions.

Depuis 2022, le traitement de la ferraille se fait à 100% avec de l'électricité verte. Les déchets résiduels représentent 29% des émissions, bien qu'ils ne constituent que 4% du volume total. Les déchets de bois suivent avec 13%.



GAZ À EFFET DE SERRE DIRECTS (GHG) (GES DIRECTS ET LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT)

Les gaz réfrigérants sont utilisés pour la climatisation et le soudage par points. En 2017, les gaz R22 (à fort potentiel de réchauffement global) ont été supprimés. En 2018, ils ont été remplacés par le R32, à plus faible impact. Les émissions directes de GES sont négligeables dans le total des émissions.

4.5. EAU

La gestion durable de l'eau est au cœur de nos opérations quotidiennes.

Grâce à un suivi mensuel des compteurs Pidpa, nous pouvons réagir rapidement en cas de fuite.

Cette approche proactive a déjà fait ses preuves, comme en 2018, lorsqu'une fuite importante n'a été localisée qu'après plusieurs mois, expliquant la hausse de la consommation cette année-là.

Dans notre ligne de poudrage, nous visons une utilisation optimale de l'eau.

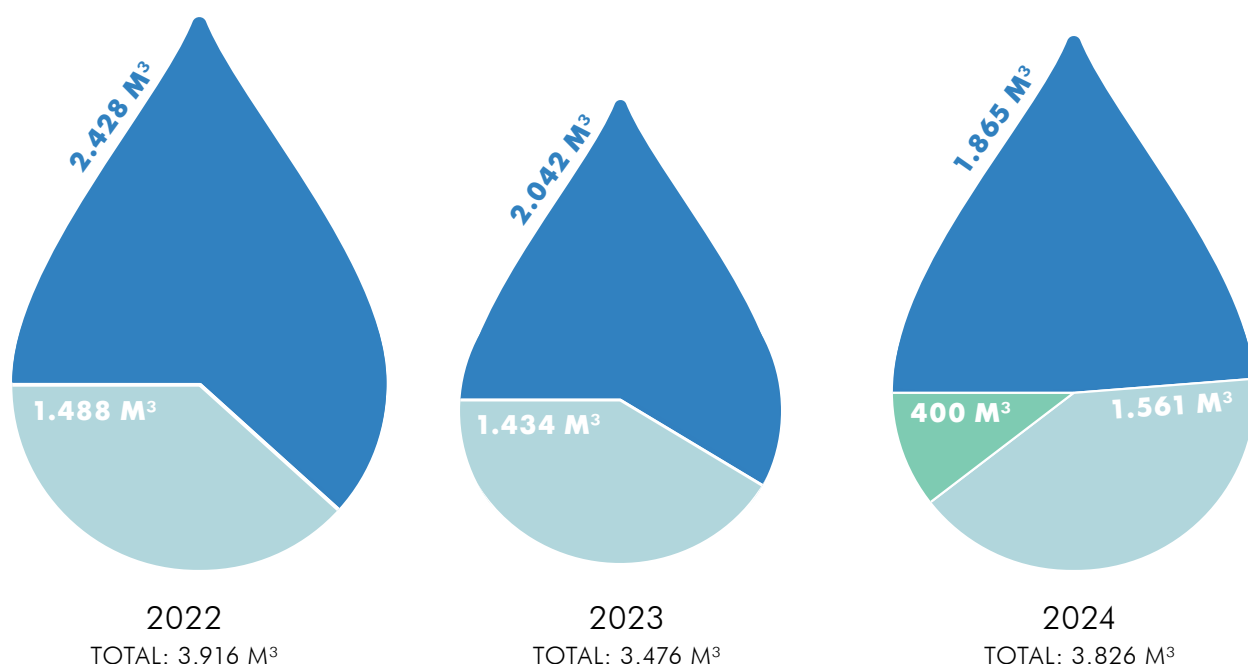
Le système en cascade dans le prétraitement permet un débordement contrôlé du bain de dégraissage, limitant la pollution et prolongeant la durée de vie des bains. Ceux-ci sont remplacés au moins une fois par an pendant la fermeture estivale, ou plus souvent si nécessaire. En cas de contamination. Cette approche garantit une qualité d'eau constante et un processus stable.

Nous veillons à ce que les rejets d'eau polluée soient conformes à la réglementation OVAM.

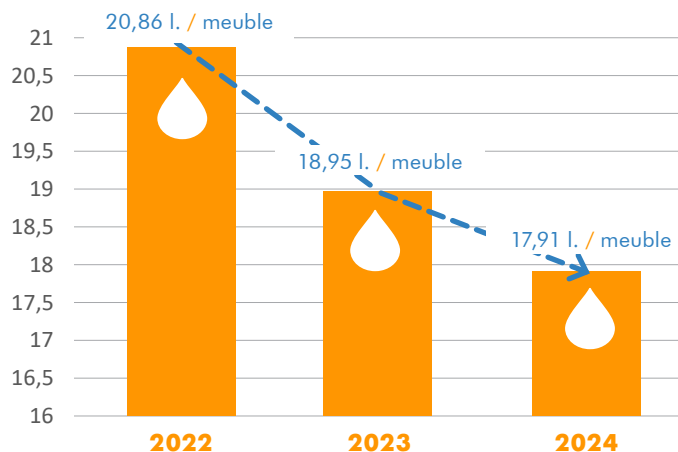
En 2022, une fuite dans l'installation d'osmose inversée (RO) a temporairement augmenté la consommation.

En 2024, une hausse ponctuelle a été causée par l'entretien du réservoir sprinkler de 600m³, qui a dû être rempli après l'intervention. Ces opérations sont essentielles pour la sécurité et la continuité de nos processus et sont planifiées en bonne et due forme. Notre comptabilité de l'eau est un outil clé de notre politique de gestion durable. Nous enregistrons avec précision la consommation d'eau par application pour :

-  Production
-  Usage sanitaire
-  Entretien du système sprinkler



CONSOMMATION D'EAU PAR MEUBLE (LITRES/MEUBLE/AN)



Grâce à une utilisation plus efficace de l'eau, nous utilisons désormais moins de litres d'eau/par meuble produit.

Ces données sont analysées mensuellement et servent de base à nos objectifs de réduction. D'ici 2030, nous visons à réduire l'utilisation d'eau de ville à 10% dans nos processus, et à l'éliminer complètement d'ici 2035, sans compromettre la qualité de nos produits. Nous visons également une réduction globale de la consommation d'eau, tant dans la production que dans les installations sanitaires.

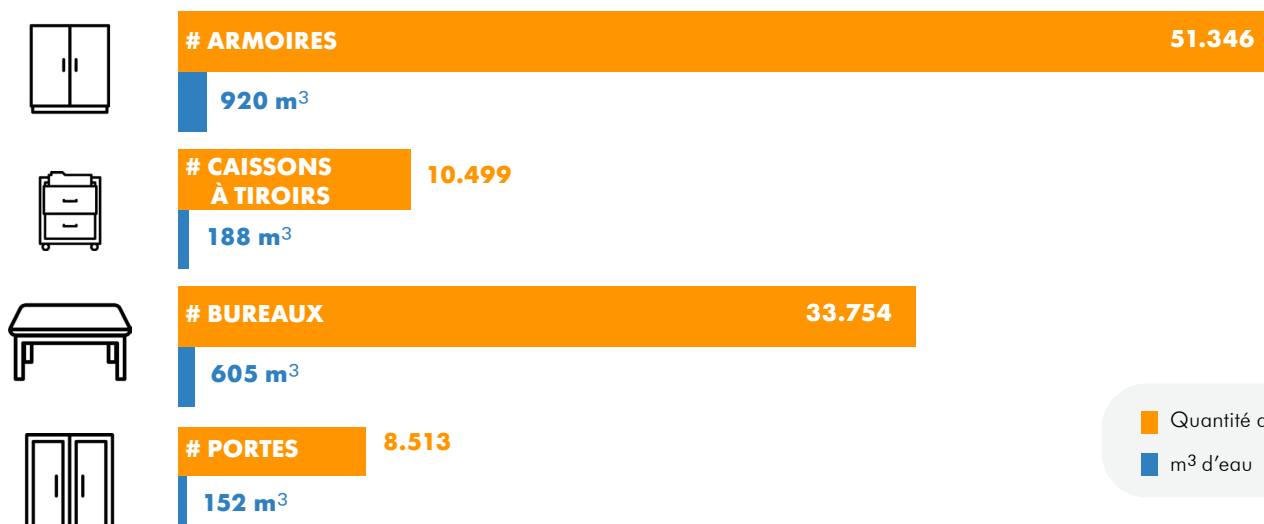
Nous continuons à investir dans la connaissance, la technologie et l'optimisation pour réduire notre empreinte écologique.

DÉCHARGE D'EAU

Nous rejetons exclusivement nos eaux usées dans le réseau d'égouts et disposons d'une licence de grande capacité, permettant ainsi de gérer les pics de consommation temporaires en toute sécurité. Les eaux rejetées par la production sont préalablement prétraitées.

2024

CONSOMMATION D'EAU (M3) PAR RAPPORT À LA PRODUCTION TOTALE DE MEUBLES :



■ Quantité de meubles
■ m³ d'eau



5 | SOCIAL

5.1. NOTRE IMAGE D'EMPLOYEUR 62

5.2. COLLABORATEURS 63

5.2.1 CHIFFRES PERSONNEL 63

5.2.2 CONTRATS DE TRAVAIL 63

5.2.3 NIVEAU DE FORMATION 63

5.2.4 ROTATION DU PERSONNEL 64

5.2.5 CATÉGORIES D'ÂGE 64

5.2.6 ANNÉES DE SERVICE 65

5.3. SALAIRES 66

5.4. DIVERSITÉ ET COLLABORATION 67

5.5. FORMATIONS 68

5.5.1 CHIFFRES 68

5.5.2 NOTRE POLITIQUE DE FORMATION 69

5.5.3 ENTRETIENS DE FONCTIONNEMENT ET D'ÉVALUATION 69



5.1. NOTRE IMAGE EN TANT QU'EMPLOYEUR

GRI: 2-8 | 3-1 | 3-2 | 203-2

Notre entreprise donne du travail à environ 115 personnes, en mettant l'accent sur l'emploi local.

Nous collaborons également autant que possible avec des fournisseurs locaux. Grâce à notre coopération permanente avec l'atelier de travail social adapté A-Kwadraat, Robberechts donne également du travail à 3 à 5 personnes issues de groupes vulnérables.

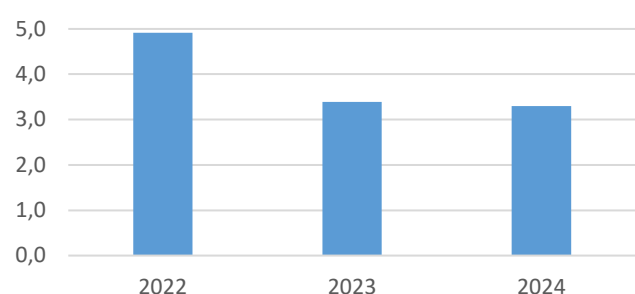
Robberechts s'efforce d'être un employeur attractif et de dégager une image positive auprès de ses collaborateurs. Nous entretenons correctement nos bâtiments en soignant les espaces verts; nous communiquons activement quant à notre corporate identity ; nous formons notre personnel et lui permettons

de se développer durablement tout en offrant une rémunération conforme au marché.

Nous entretenons de bons contacts avec les agences de recrutement, afin qu'elles connaissent bien notre entreprise et puissent nous proposer les candidats les plus aptes.

TOTAL DES CONTRATS A-KWADRAAT

Heures A-Kwadraat 2024 : 5.806 h



5.2. SALARIÉS

5.2.1. CHIFFRES DU PERSONNEL

Tous les chiffres sont établis à la fin de la période de reporting, sur base de moyennes.

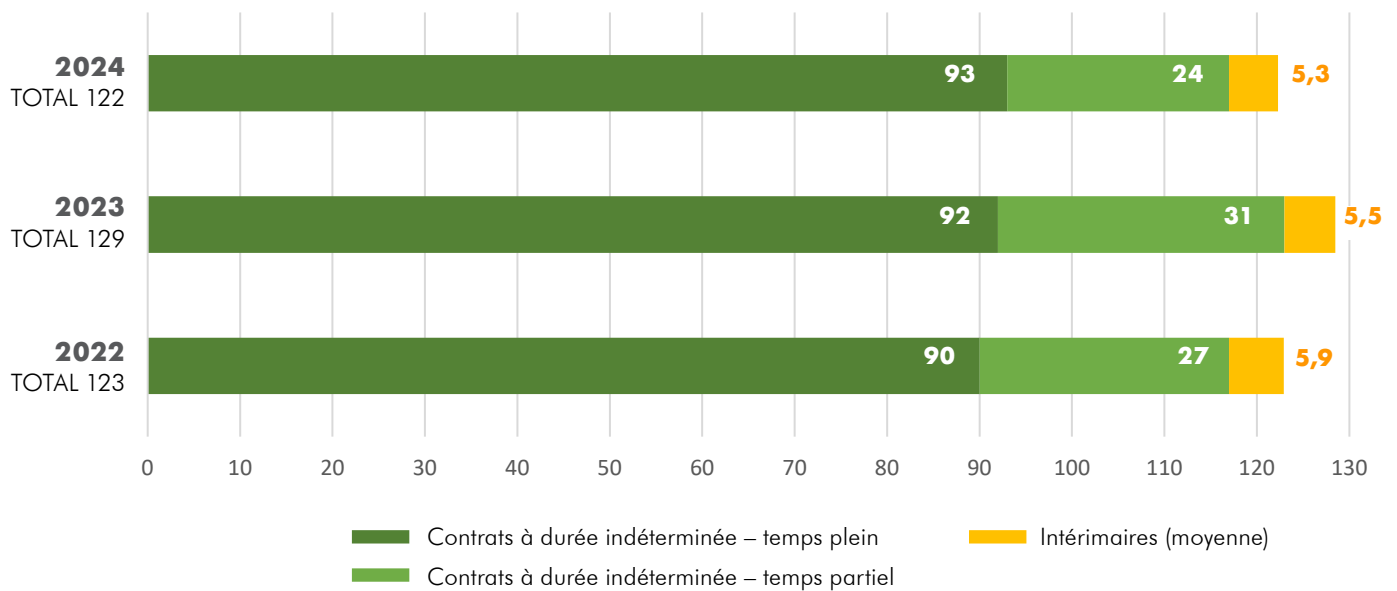
Tous nos collaborateurs relèvent d'une des commissions paritaires (CP) CP 111 ou CP 209, et bénéficient donc des avantages prévus par les conventions collectives correspondantes.



GRI: 2-7 | 2-30 | 401-1

5.2.2. TYPES DE CONTRATS

Total des contrats à la date de clôture, pour Robberechts, Ervo Projects et Robberechts Holding.



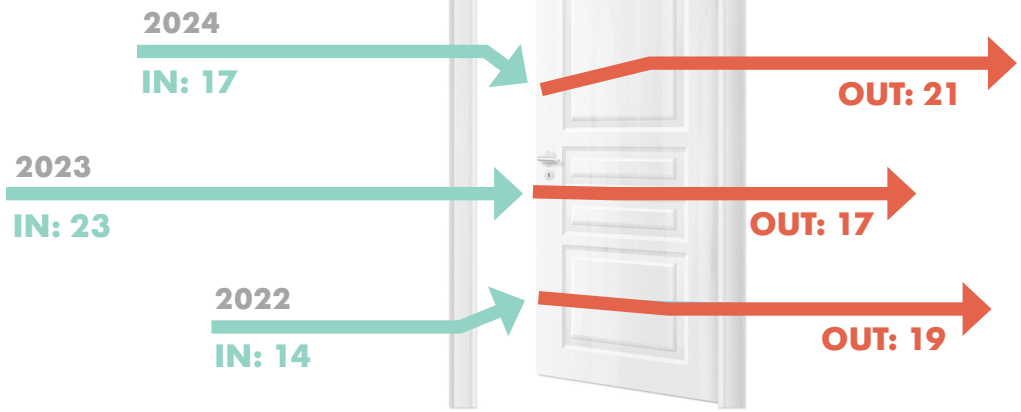
5.2.3. NIVEAU DE FORMATION 2024



5.2.4. ROTATION DU PERSONNEL

En 2024, 21 personnes ont quitté l'entreprise:

- 7 départs à la retraite
- 6 fins de contrat
- 4 départs volontaires
- 1 licenciement
- 1 décès



5.2.5. CATÉGORIES D'ÂGE

GRI: 405-1

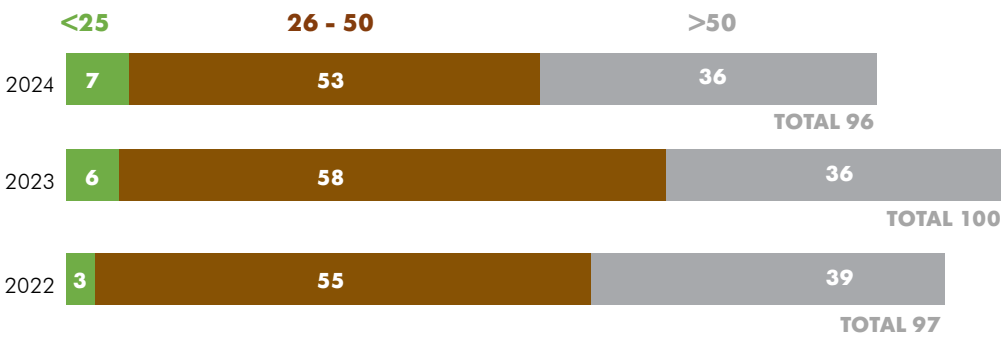
Plus de la moitié de notre personnel a plus de 10 ans d'ancienneté. Grâce à une politique de recrutement ciblée, nous cherchons de nouvelles compétences et expertises.

Nous organisons régulièrement des moments informels (drink d'été, fête du personnel). Il est essentiel que tous les collaborateurs adhèrent à nos positions et stratégie.

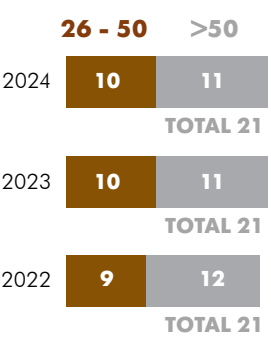
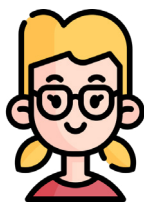
Des objectifs concrets sont définis par département. Qualité, environnement et amélioration continue sont des points fixes à l'ordre du jour de chaque réunion. Cela encourage également les collaborateurs à prendre en compte l'impact de leurs propres activités. La direction est consciente de son rôle d'exemple.

Chaque mois, elle examine les indicateurs clés, les mesures périodiques, les plans d'action et les propositions d'amélioration par département. Les évaluations et les ajustements sont affichés sur les tableaux appropriés.

HOMMES



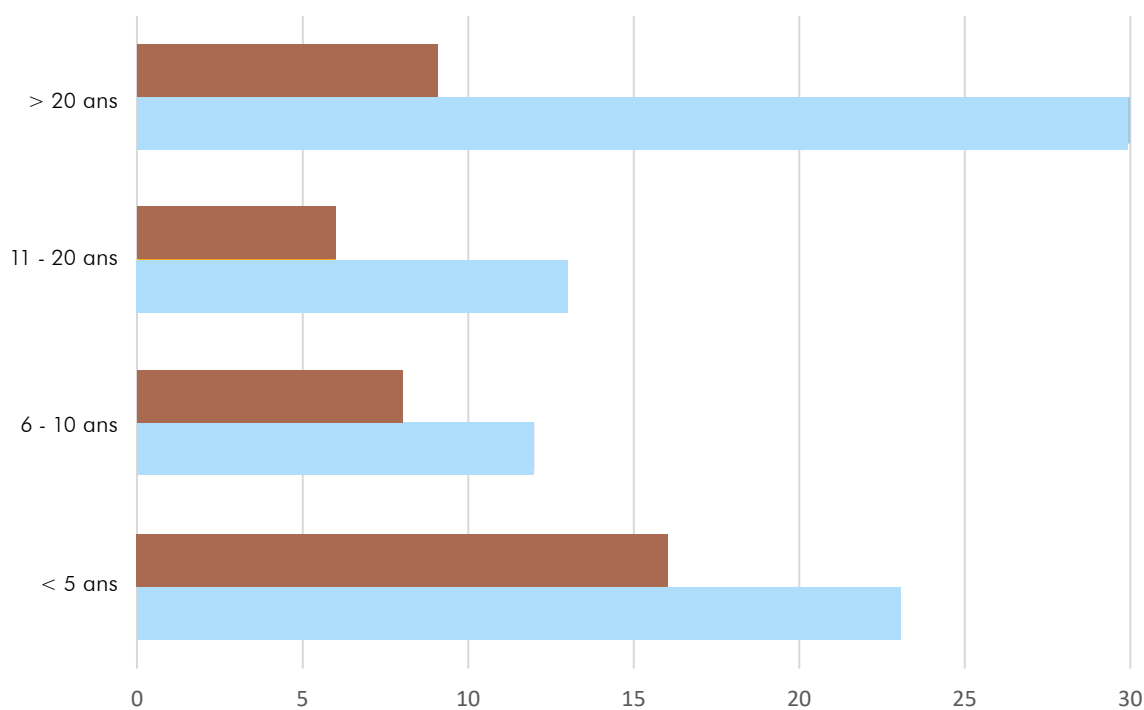
FEMMES





Célébration des jubilaires 2024 pour 25 et 35 ans de service.

5.2.6. ANNÉES DE SERVICE 2024



5.3. SALAIRES - RÉMUNÉRATION

GRI: 2-19 | 2-20 | 2-21 | 2-23 | 2-30 | 405-2

La convention collective n° 25 du 15 octobre 1975 sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes, modifiée par la CCT 25bis du 19 décembre 2001, fait partie de notre règlement de travail.

L'égalité salariale signifie que pour un travail égal de valeur égale, toute distinction est supprimée. Les systèmes d'évaluation ne doivent en aucun cas conduire à une discrimination.

Nous attachons une grande importance à un paiement correct et ponctuel des salaires.

Nos salaires sont comparés au marché de l'emploi et ajustés si nécessaire.

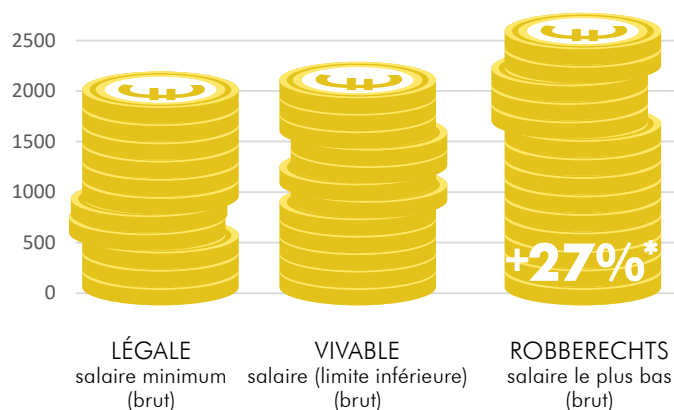
En 2024, nous avons lancé une analyse salariale complète et approfondie.

Le concept de salaire décent est de plus en plus utilisé dans les discussions quant aux rémunérations.

En Belgique, les barèmes et accords salariaux fixés par les CCT sont souvent supérieurs au salaire minimum légal.

C'est également le cas dans notre secteur, tant pour les ouvriers (CP 111) que pour les employés (CP 209).

Toutes les informations sur les salaires minimums et les salaires décents en Belgique sont disponibles sur <https://wageindicator.org/>



Différence entre salaire minimum et salaire décent :

Un employeur peut verser un salaire décent, mais n'y est pas obligé.

Contrairement au salaire minimum légal, le salaire décent n'est pas encore juridiquement contraignant.

Avec les nombreuses indexations, le salaire décent est aujourd'hui supérieur au salaire minimum.

Le salaire minimum actuel en Belgique est de €2.070,48 brut/mois (à partir du 1er mai 2024).

Le salaire décent est estimé à € 2.275,62 brut/mois.

Chez Robberechts, le salaire le plus bas est au moins 27% supérieur au salaire minimum légal.

Nos ouvriers travaillent en équipes de jour, matin, soir et nuit.

Nos employés travaillent de manière flexible entre 7h30 et 18h (pause de midi incluse).

Les heures prestées sont enregistrées via une pointeuse et fiches de travail.

En tant qu'entreprise familiale, nous sommes toujours prêts à chercher des solutions temporaires en cas de situations familiales particulières.

La semaine de travail à temps plein est fixée à 38 heures pour les ouvriers et les employés. Cela correspond à un régime de 40 heures/semaine avec 12 jours de récupération (jours RTT) par an.

Les syndicats et organisations patronales sont des parties prenantes dans la négociation des salaires et des CCT, selon les procédures légales.

Nous ne publions pas les ratios de rémunération, évolutions salariales ou salaires de la direction, car cela n'apporte pas de valeur significative à ce rapport.

Les thèmes tels que l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, le droit à la déconnexion et d'autres mesures de l'accord sur le travail sont abordés lors des concertations sociales.

En cas de menace pour la continuité des activités, une solution est recherchée avec le comité de concertation.



5.4. DIVERSITÉ ET COLLABORATION

GRI: 406-1

Au sein du Groupe Robberechts, nous ne faisons aucune distinction entre le sexe, l'origine ou la race; un respect général est accordé à toutes les religions. Cela est également explicitement stipulé dans notre règlement de travail.

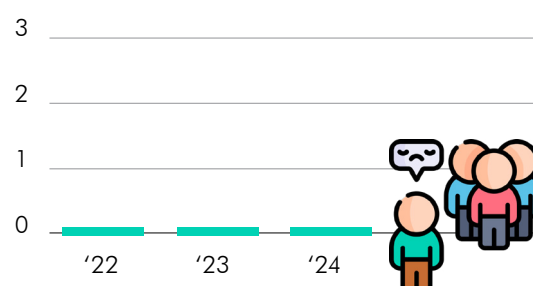
Dans le contexte d'une entreprise de production, où la collaboration et l'efficacité sont primordiales, une réglementation stricte des horaires de travail et des pauses au niveau des équipes de travail est indispensable, même pendant des périodes comme le jeûne ou le Ramadan.

Les chefs d'équipe et responsables de département veillent au bon déroulement du travail et au respect des consignes. Ils appliquent eux-mêmes les règles d'équité, de moralité et de courtoisie envers leur personnel.

Nous croyons fermement en la collaboration et en la valeur des personnes éloignées du marché du travail. Une équipe de collaborateurs d'A-Kwadrat est de manière permanente en service chez nous.

DISCRIMINATION

SIGNALEMENTS OU INCIDENTS :
AUCUN CAS SIGNALÉ



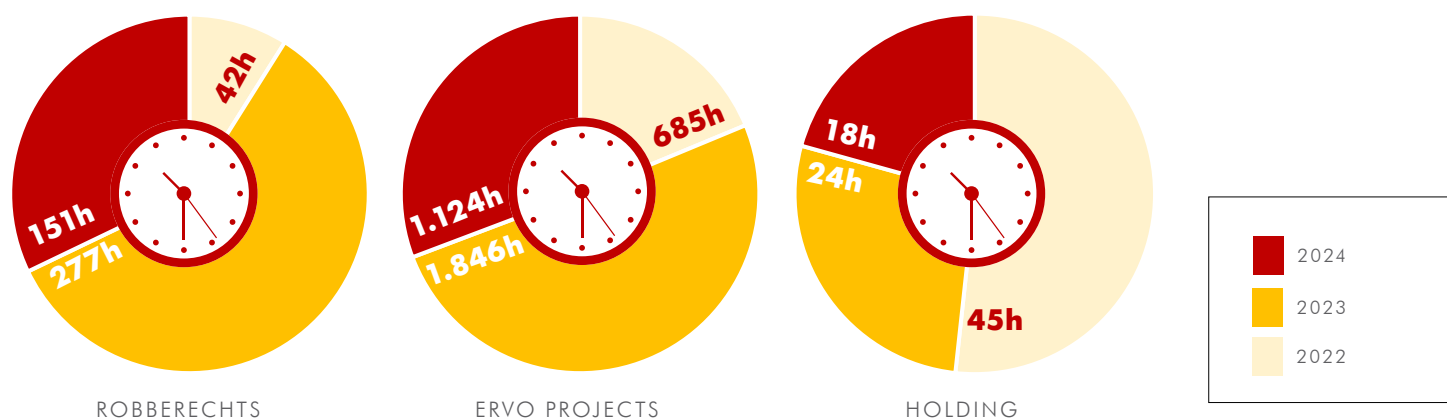


5.5. FORMATION

5.5.1. CHIFFRES

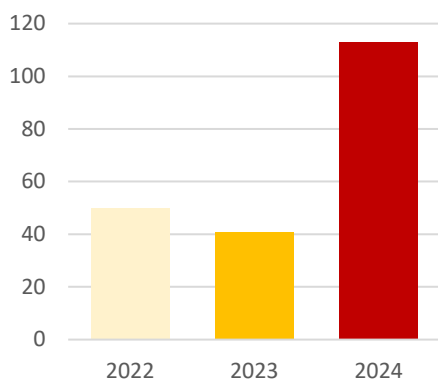
GRI: 404-1

FORMATIONS EN HEURES PAR ENTREPRISE

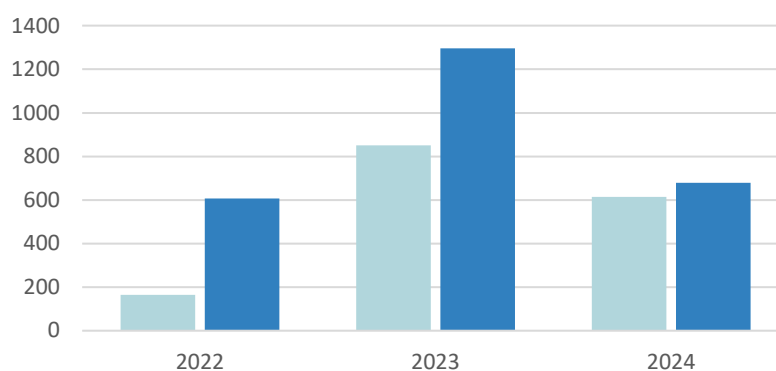


GROUPE ROBBERECHTS

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES



TYPES DE FORMATIONS (EN HEURES)



5.5.2. NOTRE POLITIQUE DE FORMATION

GRI: 3-1 | 3-2 | 3-3 | 403-5 | 403-7 | 404-2

Grâce à des formations adaptées, nous permettons à nos collaborateurs de se développer et de contribuer activement à une entreprise performante.

Des procédures détaillées définissent comment nous maintenons les compétences via la formation, l'expérience et l'apprentissage. Un registre des qualifications est tenu à jour pour tous les ouvriers.

Notre manuel qualité décrit les ressources matérielles et les exigences des systèmes de gestion pour la production de mobilier de bureau. Un personnel d'encadrement formé garantit des descriptions de processus claires, des instructions et des validations, notamment via des audits qualité et environnement. Notre coordinateur environnement et notre conseiller en prévention participent à toutes les formations obligatoires pour maintenir leur niveau de compétence.

Chaque département est responsable des mesures opérationnelles lors du contrôle des processus, produits et services. Les collaborateurs connaissent leurs responsabilités et leurs tâches.

Ils peuvent :

- Initier des actions pour prévenir les écarts
- Identifier et enregistrer les problèmes
- Proposer et mettre en œuvre des solutions
- Gérer les écarts jusqu'à ce que la solution soit efficace
- Suivre les directives environnementales (sol, eau, air)

Les nouveaux investissements impliquent souvent des formations supplémentaires.

Grâce au développement des logiciels internes, nous renforçons également les compétences de nos collaborateurs, qui évoluent progressivement vers un système plus moderne, moins dépendant de logiciels obsolètes ou d'un support externe coûteux.

5.5.3. ENTRETIENS D'ÉVALUATION ET DE FONCTIONNEMENT

GRI: 404-3 | 404-2



Des entretiens réguliers offrent à nos collaborateurs une opportunité ouverte et honnête de discuter de leurs performances et de recevoir un feedback constructif.

Nous encourageons les entretiens axés sur le développement, en nous concentrant sur le potentiel de croissance et les besoins en formation.

Les besoins identifiés sont intégrés dans les plans de formation. L'accompagnement en cas de départ (licenciement ou retraite) est effectué dans le strict respect des dispositions légales.



6 | SÉCURITÉ ET SANTÉ

6.1 INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	72
6.2 POINTS D'ATTENTION JOURNALIERS DE LA GESTION	73
6.3 MINIMALISATION DES RISQUES	74
6.3.1 RÈGLES DE COMPORTEMENT	74
6.3.2 POLITIQUE DE PRÉVENTION	75
6.3.3 CYBERCRIMINALITÉ	76
6.4 ASSISTANCE	77
6.5 CHIFFRES CONCERNANT MALADIE ET ACCIDENTS DE TRAVAIL	78
6.6 ETHIQUE SOCIALE-ÉCONOMIQUE	80
6.7 FIABILITÉ DE NOS PRODUITS ET SERVICES	81
6.7.1 CONTRÔLE DES PROCÈS	81
6.7.2 COMMUNICATION	82



SANTÉ ET SÉCURITÉ

6.1. INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

GRI : 3-3 | 403-1 | 403-2 | 403-3 | 403-4 | 403-7

Notre personnel travaille dans des bâtiments industriels récents, conformes aux normes les plus strictes en matière de sécurité, lumière, air et bruit.

L'ensemble de l'infrastructure fait l'objet d'un entretien préventif planifié. Le conseiller en prévention est responsable de l'application des réglementations de sécurité, ainsi que de l'entretien du parc de machines et des bâtiments.

Des analyses de risques sont réalisées dans tous les départements de l'entreprise, accompagnées de fiches d'instructions.

Nous veillons à ce que chaque collaborateur puisse effectuer ses tâches dans un environnement adapté, avec des équipements de qualité et efficaces : bâtiments, espaces de travail, matériel informatique, logiciels, communication, transport et autres services.

Des réunions régulières ont lieu avec les chefs de service et le coordinateur qualité concernant les processus, les technologies, les innovations et améliorations, l'utilisation des ressources, les services de soutien et le personnel. Nous restons constamment attentifs à la sécurité et au bien-être de nos collaborateurs.

Chaque mois, le conseiller en prévention, les services de maintenance, ainsi que les services internes et externes de prévention (CLB), présentent un rapport de sécurité lors de la réunion de direction. En concertation avec le Comité pour la Prévention et la Sécurité et le conseiller en prévention, des améliorations continues sont mises en œuvre.

Avec le médecin du travail, nous accordons une attention particulière à l'ergonomie. Nos employés de bureau travaillent dans des bureaux climatisés, équipés de mobilier ergonomique adapté.

Les collaborateurs peuvent s'adresser à leur responsable hiérarchique, au conseiller en prévention ou au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail pour toute question relative au bien-être.

6.2. POINTS D'ATTENTION QUOTIDIENS DE LA GESTION

GRI : 2-12 | 2-23 | 3-3 | 403-5

La sécurité est une priorité absolue au sein du Groupe Robberechts. Il est donc essentiel que chacun connaisse et respecte les règles de sécurité.

Nous mettons ces principes en pratique au quotidien :



Prévenir les accidents et blessures, et maîtriser les risques potentiels.



Travailler de manière sûre et saine, éviter les dommages aux matériaux et à l'environnement est la responsabilité directe de chaque collaborateur.



La sécurité et la gestion environnementale sont aussi importantes que la productivité et la qualité.



L'amélioration continue exige un engagement personnel de tous.



Un comportement de travail sécurisé est une condition essentielle pour un emploi durable dans notre entreprise.



Chaque tâche doit être préparée avec soin, organisée en toute sécurité et exécutée correctement.



Tous les équipements, outils et machines mis à disposition doivent être utilisés et entretenus de manière professionnelle.



Chaque accident ou incident est analysé pour en tirer des leçons et mettre en place de nouvelles mesures préventives.



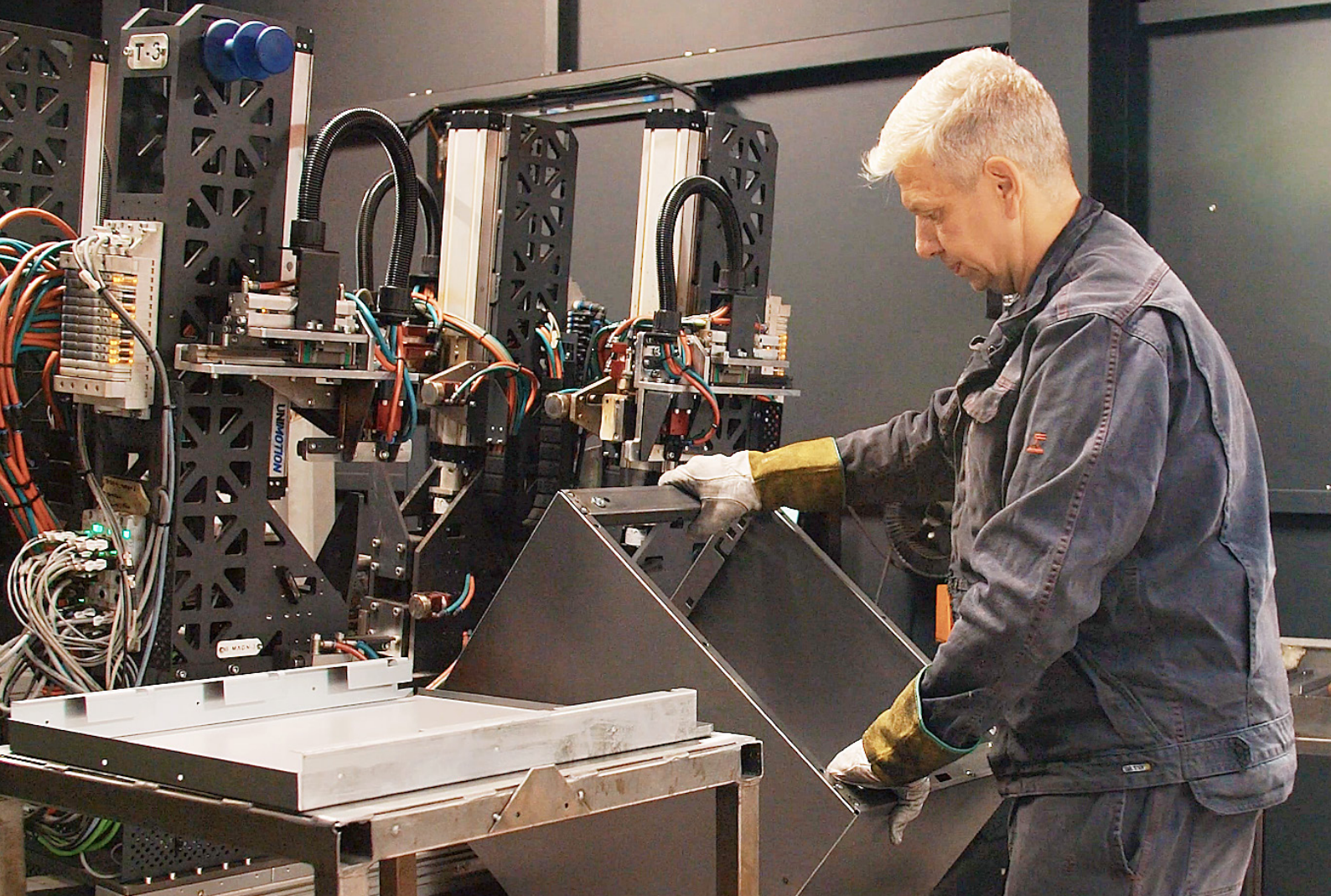
Des audits de sécurité périodiques sont réalisés pour identifier et maîtriser les risques.



La mise à jour continue des connaissances et compétences en matière de sécurité et d'environnement est un élément clé de l'amélioration continue de nos performances.



Si un accident empêche temporairement un collaborateur d'exercer son activité, un travail adapté est proposé dans la mesure du possible.



6.3. MINIMISATION DES RISQUES



6.3.1. RÈGLES DE COMPORTEMENT

GRI : 403-2

Les consignes de santé et de sécurité sont intégrées dans le règlement de travail. Certains comportements formels y sont strictement imposés.

Les règles générales de prévention concernent l'ordre et la propreté, la signalisation, les véhicules, les machines, les risques d'incendie, l'électricité, les produits chimiques et les premiers secours.

Le règlement intérieur précise les comportements requis du personnel sur le parking et dans les bâtiments de l'entreprise.

Des fiches de travail sont disponibles à chaque poste de travail et des procédures sont décrites pour toutes les activités.

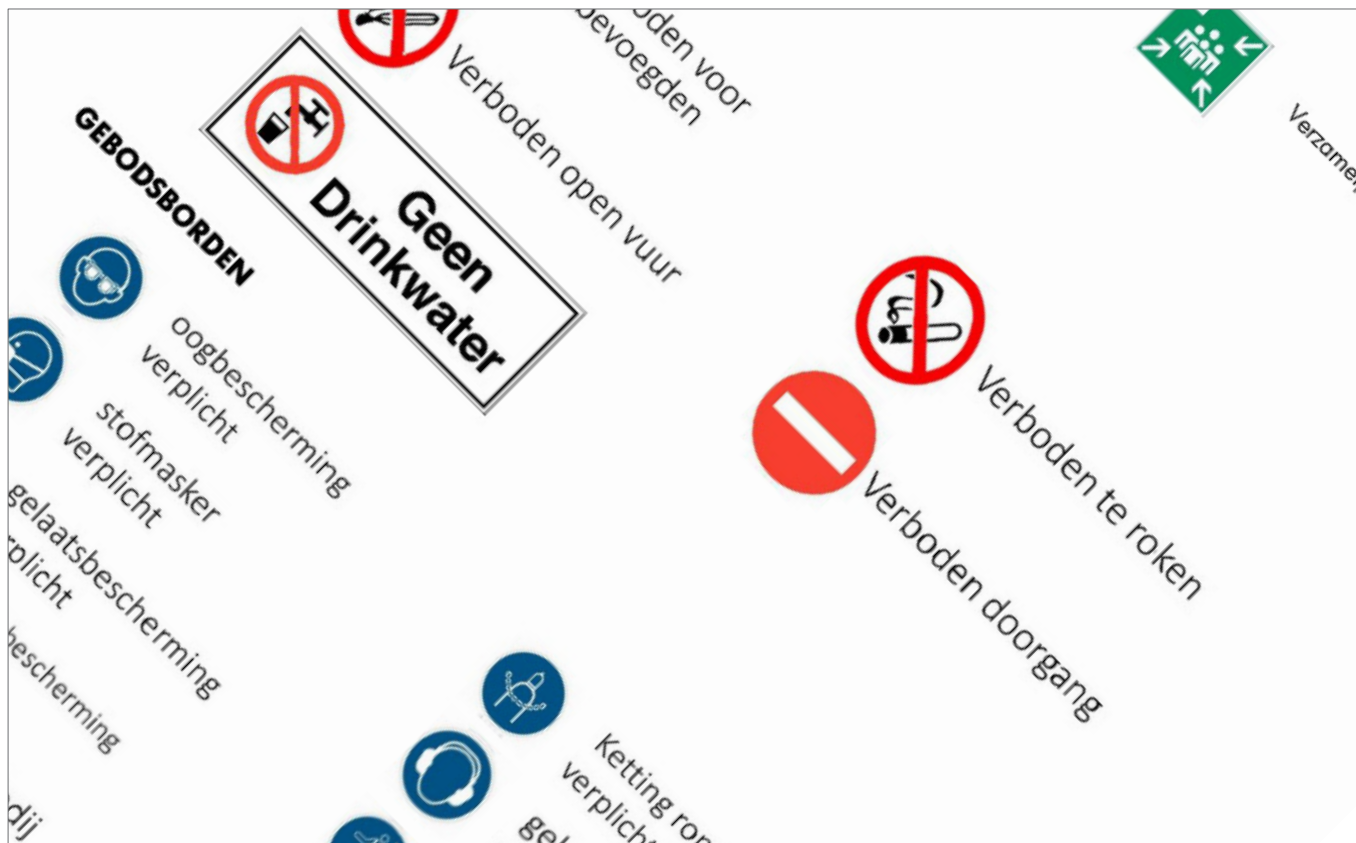
La ligne directrice générale est de rendre les descriptions de processus simples, transparentes et compréhensibles.



Les pictogrammes, injonctions, interdictions et panneaux d'avertissement signalent les dangers et les obligations.

En plus des règles générales de sécurité, le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire : vêtements de travail spécifiques, gants, harnais, protections respiratoires, auditives et faciales. Les collaborateurs qui constatent une situation de travail dangereuse ou un comportement à risque doivent le signaler immédiatement, y compris en cas d'outils défectueux.

Si la situation l'impose, les collaborateurs doivent immédiatement intervenir pour remédier au danger.



Une brochure d'accueil en annexe informe sur les EPI et la signalisation.

6.3.2. POLITIQUE DE PRÉVENTION



Nous appliquons la CCT 100, concernant la politique préventive contre la consommation d'alcool et drogues au travail (sensibilisation, prévention des dysfonctionnements, information, formation, aide).



En collaboration avec le médecin du travail et le Comité pour la Protection et le Bien-être au Travail, nous œuvrons en permanence à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité. Dans le cadre de la protection auditive, tous les collaborateurs de l'usine ont reçu des bouchons d'oreilles sur mesure.



Lorsqu'un collaborateur se présente au travail mais semble manifestement inapte, ses supérieurs peuvent lui interdire l'accès au travail. Chaque collaborateur est convoqué à un entretien après une deuxième absence, afin de détecter d'éventuels problèmes sous-jacents.



Le Groupe Robberechts s'engage également à prévenir les risques psychosociaux au travail, y compris la violence, le harcèlement et les comportements sexuels non désirés. Fin 2016, une analyse des risques psychosociaux a été réalisée avec le médecin du travail. Outre son rôle de médecine du travail, le groupe CLB, a été désigné comme conseiller externe en prévention, spécialisé dans les risques psychosociaux au travail.



Nous effectuons les examens médicaux requis lors de l'embauche ou conformément au règlement général pour la protection du travail. Un collaborateur peut également être invité à passer un examen médical après une maladie ou un accident.



Tous les ans, le personnel a la possibilité de recevoir un vaccin gratuit contre la grippe via le médecin du travail.

6.3.3. CYBERCRIMINALITÉ

GRI : 3-3

La cybercriminalité constitue également une réelle menace pour nous.

Nos serveurs et ordinateurs sont équipés de manière proactive d'updates, ainsi que de pare-feu informatique, filtre Web, filtre anti-spam et système antivirus. Nous effectuons des back-ups quotidiens, et nos serveurs sont installés dans deux endroits physiquement séparés.

Depuis fin 2022, les back-ups sont également transférés sur un serveur de sauvegarde immuable, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas être modifiées.

En 2021, plusieurs règles de pare-feu ont été renforcées pour mieux résister aux cyberattaques, et les premiers pas ont été franchis vers un réseau de tolérance zéro. En 2022 et 2023, nous avons poursuivi la micro-segmentation du réseau et la scission des réseaux IT (technologies de l'information) et OT (technologies opérationnelles).

Cela nous permet d'évoluer vers un système de production séparé du reste du réseau et les règles de pare-feu ne laissent passer que les communications nécessaires à la production.

En 2023, un proxy de partage de fichiers a été mis en place pour que les protocoles obsolètes utilisés par les anciennes machines n'affectent plus la sécurité du reste du réseau. Un serveur de fichiers distinct a été mis en place pour toutes les machines, sur lequel sont transférés tous les programmes utilisés dans l'environnement de production, réduisant ainsi les risques de virus et de logiciels malveillants.

En 2024, de nouveaux serveurs ont été installés et le stockage central des données a été renouvelé. L'ancienne infrastructure sera réutilisée pour créer un environnement de test à part entière, également utilisable en cas de reprise après sinistre.

L'accès externe au réseau de l'entreprise n'est possible que via une connexion VPN sécurisée, avec authentification multifactorielle (MFA). Les comptes sans MFA sont désactivés et ne peuvent être activés temporairement qu'en cas de besoin.



Nous sommes résolument engagés à prévenir les failles de sécurité grâce à des technologies et des programmes de formation comme la Phishing Academy.

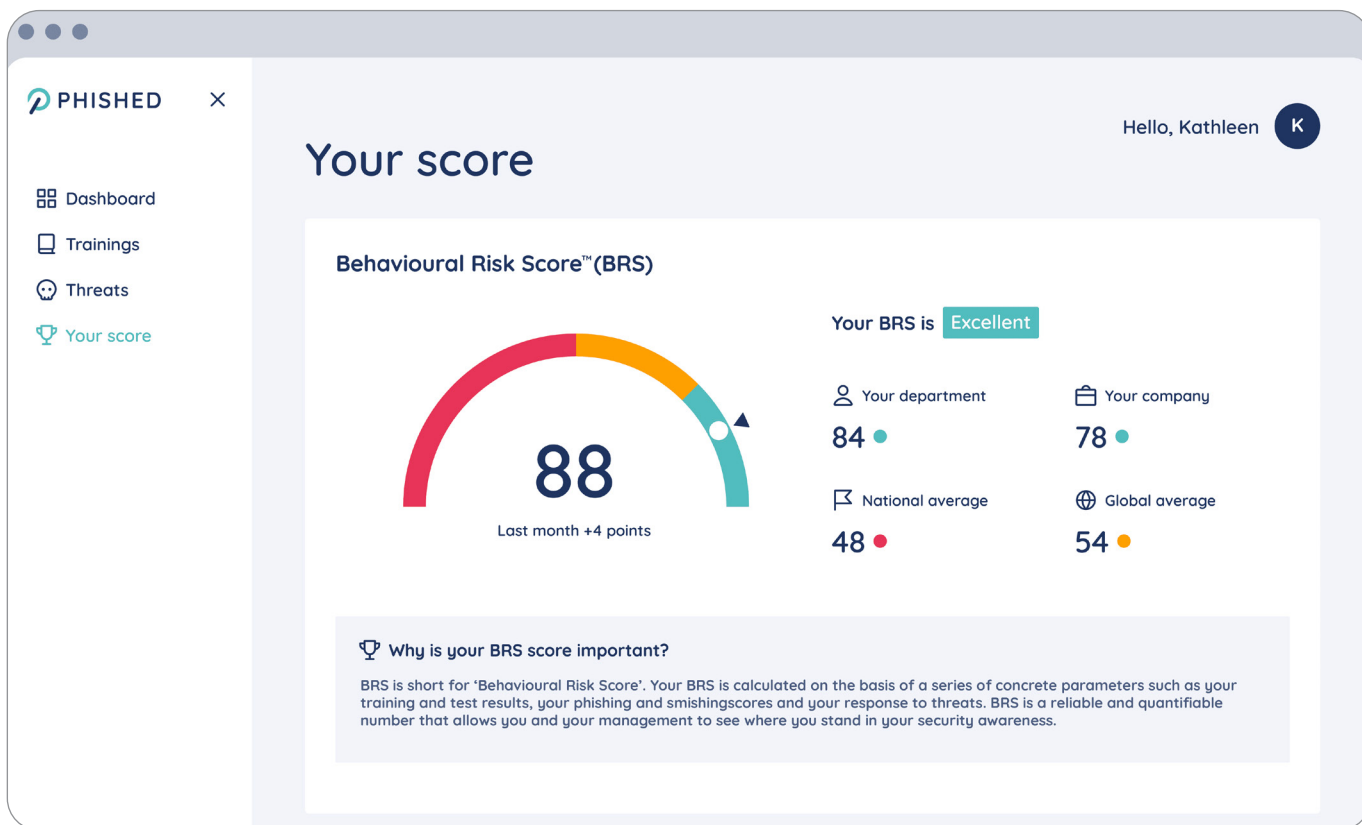
Afin d'affiner notre technologie et nos formations, nous surveillons de près le moment et la manière d'agissement des cybercriminels, ainsi que la réussite de leurs tentatives.

Auparavant, on recensait environ 15.000 attaques DDoS par mois et environ 200.000 par an. Désormais nous bloquons systématiquement les adresses IP fréquentes.

Parmi celles qui sont encore enregistrées actuellement, nous constatons qu'un peu plus de 1.200 attaques DDos surviennent chaque mois – soit 15.000 par an - et celles-ci sont automatiquement bloquées. Pour le VPN ce chiffre était de 10 par jour ce qui nous a incité à renforcer notre politique sur base de la provenance par pays et autorisé que la Belgique. Par conséquent, aucune attaque n'est actuellement enregistrée sur le VPN. Notre filtre anti-spam (fortimail) bloque environ 174.000 e-mails par an en fonction du spam/phishing/malware.

Parmi les e-mails qui passent par le filtre anti-spam, Microsoft Defender (deuxième filtrage) en retient $\pm$ 2.000 de plus par an.

Entra-Sign-in logs enregistrent les tentatives de connexion dans les applications et systèmes gérés par Azure (tentatives de connexions infructueuses par des tiers, bloquées par notre politique d'accès conditionnel). Approximativement estimé à 3.350 par an.



6.4. ASSISTANCE - SECOURS ET PREMIERS SOINS



GRI : 203-1

Plusieurs trousse de premier secours sont disponibles pour le personnel, ainsi que des équipements spécifiques selon les postes de travail.

Chaque collaborateur peut faire appel aux secouristes désignés.

En cas d'accident grave, les premiers soins médicaux sont prodigués par le médecin le plus proche, aux frais de l'entreprise.

Le numéro d'urgence est affiché sur chaque téléphone. Les services de secours sont sur place en quelques minutes. Un défibrillateur automatique externe (DAE) a été mis en service en 2023.



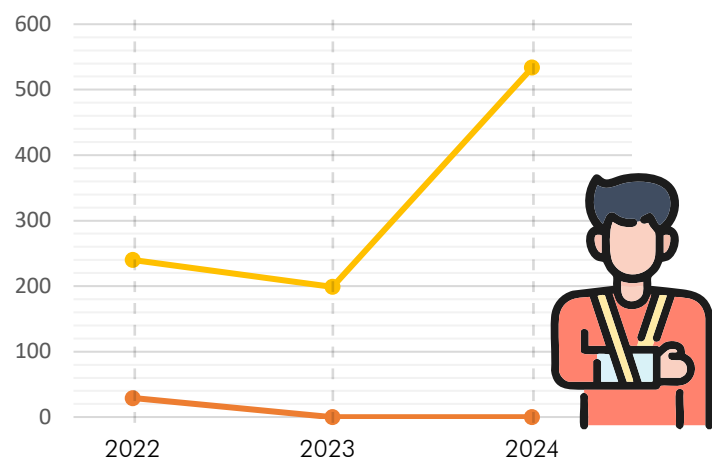


6.5. MALADIE ET ACCIDENTS DU TRAVAIL – CHIFFRES

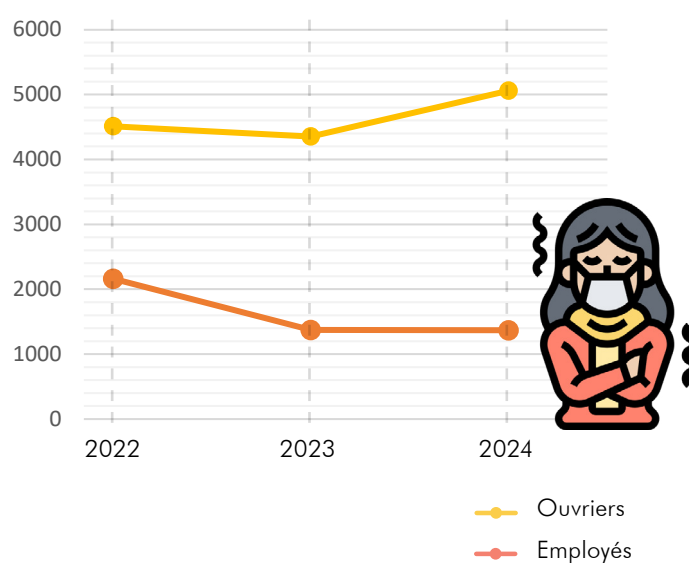
GRI : 403-9

Ce tableau regroupe les données pour le Groupe Robberechts:

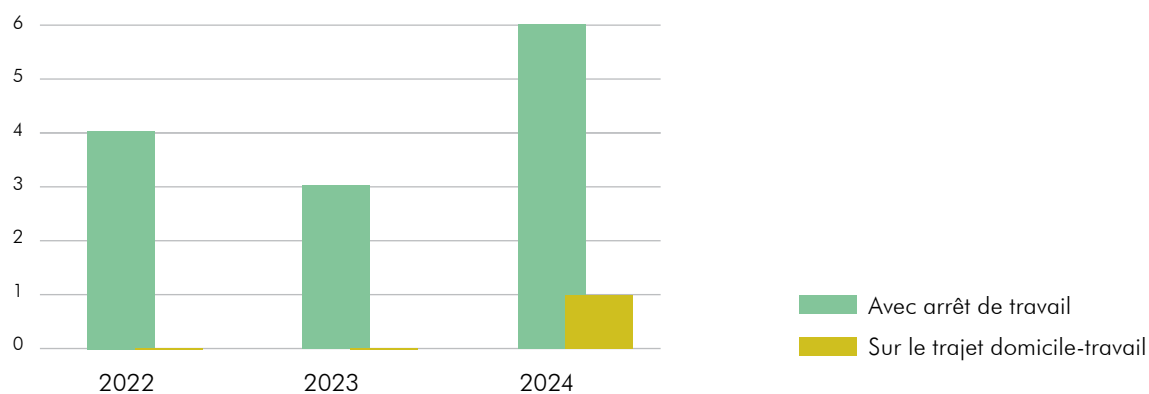
ACCIDENTS (EN HEURES)



MALADIE (EN HEURES)



NOMBRE D'ACCIDENTS





DONNÉES SECTORIELLES

En 2023, notre secteur (NACE 31.010 – fedris.be) enregistrait en moyenne 0,27 % d'absentéisme dû à des accidents du travail par rapport aux heures prestées.

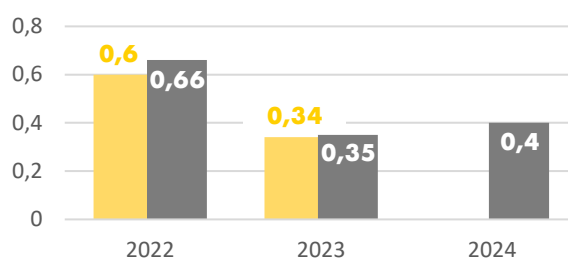
Robberechts affiche d'excellents résultats:

- 0,53% en 2022
- 0,28% en 2023
- 0,32% en 2024

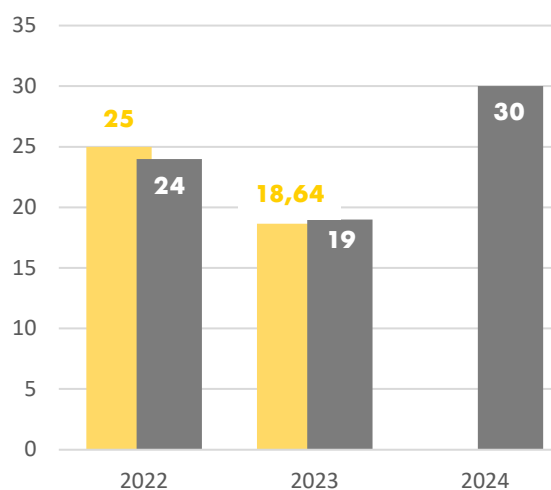
Concernant les indices de gravité et de fréquence, nous obtenons des résultats comparables à la moyenne sectorielle, preuve de l'efficacité de notre politique de sécurité.

Pour 2024, les données sectorielles ne sont pas encore disponibles, mais avec une fréquence de 30 et une gravité de 0,40 nous estimons être au-dessus de la moyenne sectorielle.

Gravité



Fréquence



INDICE DE GRAVITÉ

Nombre de jours calendrier d'arrêt de travail hors jour de l'accident / heures prestées $\times$ 1.000
Ce chiffre représente le nombre moyen de jours d'arrêt de travail pour 1.000 heures prestées.

INDICE DE FRÉQUENCE

Nombre d'accidents avec au moins 1 jour d'arrêt de travail hors jour de l'accident / heures prestées $\times$ 1.000.000
Ce chiffre représente le nombre d'accidents pour 1.000.000 heures prestées.

■ Robberechts
■ Moyenne du secteur

6.6. ÉTHIQUE SOCIO - ÉCONOMIQUE

Notre responsabilité pour un avenir durable commence par nos propres activités, mais va bien au-delà.

Nous ne collaborons pas avec des fournisseurs dont nous savons qu'ils enfreignent, d'une manière ou d'une autre, la sécurité ou les droits humains.

Pour le petit pourcentage (<10%) de nos fournisseurs non Européens, nous demandons via le formulaire d'information fournisseur des précisions sur leur respect des exigences de qualité, la protection de l'environnement, les droits humains, l'éthique, la durabilité et la santé et sécurité des travailleurs. Nous rendons visite à nos fournisseurs au moins une fois.

Afin de mieux connaître nos fournisseurs, nous lancerons en 2025 une analyse complète de d'impact et des risques pour l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous évaluerons les risques environnementaux, éthiques, de corruption, de fraude, de droits humains et de conditions de travail, en fonction de leur localisation, taille et activités.

Pour les 20% de fournisseurs les plus importants, une analyse approfondie sera réalisée à l'aide d'un audit basé sur les informations du formulaire fournisseur. Des informations complémentaires seront demandées en cas d'irrégularités ou de doutes.

Nous n'avons reçu aucune plainte concernant des violations de la vie privée des clients, ni amendes ou sanctions pour non-respect des lois environnementales, sociales ou économiques.

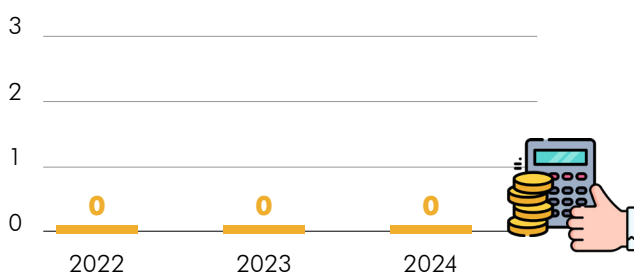
GRI :

2-27 | 3-1 | 3-3 | 205-1 | 206-1 | 308-1
308-2 | 407-1 | 408-1 | 409-1 | 412-3
414-1 | 414-2 | 416-1 | 416-2 | 417-2
417-3 | 418-1

SIGNALEMENTS / AMENDES / SANCTIONS CONCERNANT :

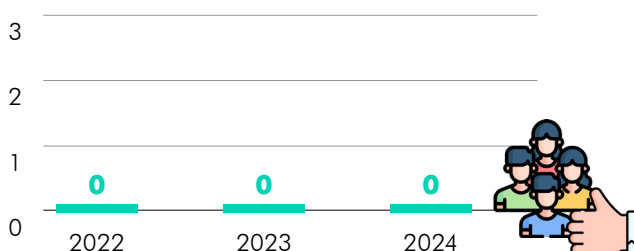
COMPTABILITÉ

Fraude, blanchiment, corruption, concurrence déloyale, monopole, fiscalité



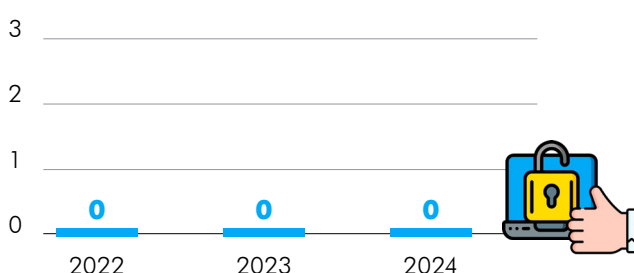
ÉTHIQUE

Racisme, harcèlement, violence au travail, droits humains, discrimination

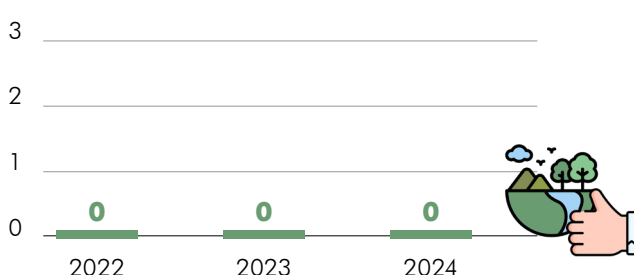


RGPD

Vie privée, marketing et communication, protection du consommateur / utilisateur



ENVIRONNEMENT



6.7 FIABILITE DE NOS PRODUITS ET SERVICES

GRI: 3-1 | 3-3 | 2-12 | 2-25 | 403-2 | 403-7

La sécurité de nos produits et services est étroitement liée à notre engagement pour la qualité.

Chez Groupe Robberechts, la gestion de la qualité est une priorité absolue. Les technologies sont continuellement développées pour garantir la qualité constante de nos produits et services.

Nos meubles finis sont testés par les organismes de certification TÜV SÜD (Allemagne) et FCBA (France). Ils sont conformes aux normes Belges, Néerlandaises et Européennes:

- Bureaux:
DIN EN 527-1, DIN EN 527-2, NPR 1813
- Armoires et caissons:
DIN EN 14073-2, DIN EN 16121:2024,
DIN EN 14073-3 et DIN EN 14074.

6.7.1. MAÎTRISE DES PROCESSUS

Notre politique qualité vise à maîtriser les processus internes à chaque étape – de la conception au service après-vente – afin de prévenir les écarts.

La planification de la production comprend :

- les exigences et objectifs qualité,
- les processus,
- les ressources et documents,
- les vérifications, contrôles, inspections et enregistrements.

Nous pouvons identifier les produits tout au long du processus de fabrication et connaître leur statut à tout moment. En cas de non-conformité, une procédure est en place pour identifier, corriger et révéifier le produit.

Grâce à un système de management conforme aux normes NEN EN ISO 9001:2015 et NEN EN ISO 14001:2015, nous continuons à développer et améliorer notre politique environnementale et qualité. Une équipe interne assure l'entretien des machines et des bâtiments. Les interventions préventives et curatives sont gérées en interne, avec un contact permanent avec la production.

Les pannes aux machines sont traitées en priorité absolue. Nous restons attentifs à la sécurité et aux mises à jour des machines, des logiciels et du réseau.



6.7.2. COMMUNICATION

GRI: 2-16 | 2-25 | 2-26 | 2-27 | 416-1 | 416-2 | 417-1 | 417-2 | 417-3

Nos produits portent une étiquette mentionnant leur code, le fabricant et la date de fabrication. De plus en plus d'informations sur nos produits sont disponibles sur notre site web, telles que les manuels de montage et les instructions d'entretien. Aucun incident n'a été signalé concernant une non-conformité à la législation en matière de produit, de service ou de communication.

Pour la communication relative aux informations produit, problèmes de qualité, plaintes, etc., nous avons mis en place des procédures internes.

Dans notre base de données "ISO-events", chaque collaborateur peut, via l'intranet, enregistrer des questions, remarques ou plaintes reçues.

Après enregistrement, des mesures correctives ou préventives sont prises. Les signalements spécifiques sur un produit sont transmis au département de développement produit.

Les retours positifs sur nos produits ou services sont également enregistrés et transmis au service concerné. Pour rendre le traitement des plaintes et signalements encore plus transparent, nous étudions la possibilité d'installer en 2025 un "Grievance Mechanism" soit mécanisme de réclamation" sur notre site web.

Nous communiquons de manière transparente quant à nos efforts en matière de durabilité.

Les éventuelles plaintes, remarques ou suggestions d'amélioration, sont traitées selon les procédures définies dans nos normes ISO.

En 2024, tous nos produits ont été dotés d'un passeport produit, permettant aux utilisateurs de consulter des informations sur:

- les matériaux utilisés,
- la part de matériaux recyclés,
- la recyclabilité en fin de vie,
- les instructions de montage et de démontage.

En 2025, notre système ERP intégrera en permanence une empreinte carbone produit (Product Carbon Footprint) pour chaque article disponible. A cet effet, nous avons établi une collaboration avec Eco Invent.

Site web ecoinvent.org: Notre mission est de promouvoir et de soutenir la disponibilité de données environnementales de haute qualité dans le monde entier, pour soutenir des décisions documentées en matière de développement durable

Nous proposons une gamme de licences de données adaptées à vos besoins, que vous soyez un particulier, une entreprise ou un établissement d'enseignement. Avec Eco-invent, vous avez accès aux données les plus fiables et les plus à jour.

Base de données event ISO

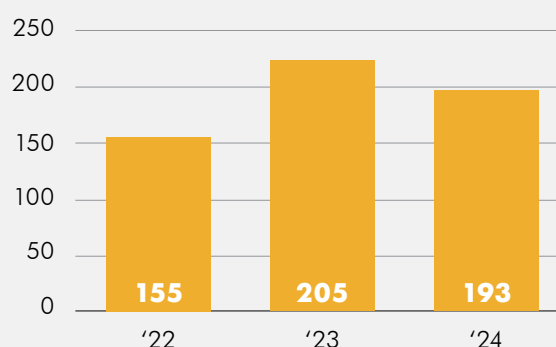
Qualité, étiquetage, information produit

Les events ci-dessous ne comprennent pas uniquement des plaintes mais aussi des questions courantes, des recommandations et des opportunités.

BASE DE DONNÉES DES ÉVÉNEMENTS ISO

Qualité, Étiquetage
- informations sur le produit

Les événements ci-dessous ne comprennent pas seulement des plaintes, mais aussi des questions courantes, des recommandations et des opportunités.



1 PAS DE PAUVRETÉ



PEOPLE

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



PROSPERITY

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

2 FAIM «ZÉRO»



PEOPLE

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



PARTNERSHIP

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



PEOPLE

Permettre à tous de vivre en bonne santé.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



PLANET

Établir des modes de consommation et de production durables.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



PEOPLE

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



PLANET

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



PEOPLE

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser.

14 VIE AQUATIQUE



PLANET

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



PLANET

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

15 VIE TERRESTRE



PLANET

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



PLANET

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



PEACE

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



PROSPERITY

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



PARTNERSHIP

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



PROSPERITY

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

INDEX- GRI STANDARD

GRI 2 GENERAL DISCLOSURES 2021

2-1	Specifications de l'entreprise	10, 12-13
2-2	Entités qui rapportent : développement durable	10, 12-13
2-3	Période et fréquence des rapports, données de contact	18-19, 21
2-4	Réaffirmation des informations	18-19, 21
2-5	Evaluation externe	18-19, 21
2-6	Activités, chaîne de valeur, partenaires	10, 34-35
2-7	Employés	63
2-8	Ce rapport ne contient pas encore de données sur le nombre de collaborateurs externes et leurs activités	62
2-9	Structure et composition de la direction	12-13
2-10	Nomination et sélection du conseil d'entreprise	12-13
2-11	Rôle du conseil : la gérance des impacts	12-13
2-12	Rôle du conseil : rapports / développement durable	21, 73, 81
2-13	Pouvoirs attribués concernant la gestion de l'impact	12-13
2-14	Rôle:conseil concernant les rapports dévelop.durable	21
2-15	Conflits d'intérêts	12-13
2-16	Communication des problèmes critiques	82
2-17	Connaissance collective du comité de direction	18-19, 21
2-18	Evaluation des activités du comité de direction	12-13
2-19	Stratégie de rémunération	66
2-20	Procedure salariale	66
2-21	Ratio de compensation annuelle totale	66
2-22	Gestion de durabilité	12-13
2-23	Engagements de gestion	12-13, 66, 73
2-24	Implémentation de gestion	12-13
2-25	Procédure pour l'impact negatif	40-41, 81, 82
2-26	Procédure : conseils et formuler les soucis	82
2-27	Respect des lois et règlements	80, 82
2-28	Associations de membres	15
2-29	L'engagement des parties prenantes	23
2-30	Convention collective de travail	23, 63, 66

GRI 3 MATERIAL TOPICS 2021

3-1	Procédure: détermination des sujets matériels	18-19, 21, 22-23, 34-35, 40-41, 55, 62, 69, 80, 81
3-2	Liste des topics matériels	18-19, 21, 22, 40-41, 55, 62, 69
3-3	Gestion des topics matériels	18-19, 21, 22-23, 28, 34-35, 40-41, 55, 69, 72, 73, 76, 80, 81

GRI 200 ECONOMISCHE PRESTATIES

201-1	Valeur économique directe générée et distribuée calculée par la méthode de la comptabilité d'exercice, y compris les composantes essentielles des opérations mondiales de l'entreprise.	14, 29
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	31, 77
203-2	Exemples de l'impact économique indirect significatif de l'organisation	62
205-1	Analyse des risques de corruption dans les activités.	80
206-1	Actions juridiques concernant des comportements anticoncurrentiels.	80
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	12-13
207-4	Reporting pays par pays	12-13

GRI 300 ENVIRONNEMENT

MATIERES

301-1	Utilisation des matériaux (par poids ou volume), en distinguant les matériaux renouvelables et non renouvelables.	42, 53
301-2	Pourcentage de matières recyclées utilisées dans la fabrication de produits et emballages	42, 50, 53
301-3	Pourcentage de produits et matériaux d'emballage valorisés (par catégorie de produit)	42, 50

ENERGIE

302-1	Consommation énergétique totale de sources non renouvelables Consommation énergétique totale de sources renouvelables	43, 44, 45, 46, 47
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation (vers et depuis l'organisation)	47
302-3	Intensité énergétique.	40-41
302-4	Réduction de la consommation énergétique atteinte après les initiatives d'économie	32, 40-41, 45
302-5	Réduction obtenue des besoins énergétiques des produits ou services vendus	40-41

EAU

303-1	Comment l'eau est prélevée, consommée et rejetée et chaque impact généré par les activités, les produits ou les services (p.ex. à cause de fuites).	58-59
303-2	Les normes utilisées par l'organisation pour le rejet d'effluents et comment elles ont été définies	58-59
303-3	Volume total d'eau prélevée	58-59
303-4	Volume total d'eau rejetée	58-59
303-5	Volume total d'eau consommée	58-59

EMISSIONS

305-1	Emissions directes de GES (gaz à effet de serres) brutes par succursale en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ (carburant)	54
305-2	Emissions indirectes de GES brutes par succursale en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	54
305-3	Autres émissions indirectes de GES brutes en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	54
305-4	Ratio d'intensité des émissions de GES de l'entreprise	54
305-5	Réduction des émissions de GES suite à d'initiatives de réduction, en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ . .	54
305-6	Production, importation et exportation de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	54

DECHETS

306-1	Déversements d'eau prévus et non prévus	48-49, 50, 53
306-2	Poids total de déchets dangereux / Poids total de déchets non dangereux	40-41, 50, 53
306-3	Déchets générés.	48-49
306-4	Poids total de déchets dangereux transportés, déchets dangereux importés, déchets dangereux exportés et déchets dangereux traités	48-49

FOURNISSEURS

308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	52, 80
308-2	Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux	52, 80

GRI 400 SOCIAL

401-1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	63
403-1	Mise en œuvre d'un système de management de la santé et/ou de la sécurité au travail	72
403-2	Description de la procédure utilisée pour identifier les dangers liés au travail. Procédure pour enquêter les incidents liés au travail, y inclus l'analyse des risques et des mesures correctives	72, 74
403-3	Description des services de santé au travail	72, 81
403-4	Participation et consultation des travailleurs ainsi que communication en matière de santé et de sécurité au travail	72
403-5	Formations relatives à la sécurité au travail, aux dangers liés au travail ou aux situations dangereuses . .	69, 73
403-7	Approche visant à prévenir ou réduire les risques relatifs à la santé et la sécurité au travail liés aux activités, produits ou services	69, 72, 81
403-9	Accidents du travail	78
404-1	Heures de formation au cours de la période de rapport	68
404-2	Type et champ d'application des formations pour la mise à niveau des compétences des employés	69
404-3	Pourcentage d'employés par genre et par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	69
405-1	Individus présents dans les catégories suivantes: genre, groupe d'âge -30, 30-50, 50+, autre diversité significative (minorité, groupes vulnérables).	64
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	66
406-1	Nombre d'incidents de discrimination au cours de la période de rapport	67
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de l'homme peuvent être bafoués ou en péril	80
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	80
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	80
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	80
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	80
414-2	Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux	80
416-1	Les produits et les services les plus significatifs pour lesquels les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués	80, 82
416-2	Nombre de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant les impacts sur la sécurité et la santé au cours de la période de rapport	80, 82
417-1	Quelles sont les exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage de l'organisation.	82
417-2	Nombre de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant les informations sur les produits et services et l'étiquetage au cours de la période de rapport	80, 82
417-3	Nombre total de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant la communication et le marketing, y inclus la publicité, la promotion et le sponsoring	80, 82
418-1	Nombre total des plaintes fondées relatives au respect de la vie privée des clients	80



ROBBERECHTS



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022 - 2024

ROBBERECHTS

Slachthuisstraat 21 | 2300 Turnhout

+32 (0)14 44 84 00 | www.robberrechts.be

duurzaamheidsverslag@robberrechts.be



Calculate

We calculate part of our carbon footprint to understand our impact

Reduce

We implement reduction strategies to lower our direct emissions

Contribute

We help fund climate projects matching part of our impact to accelerate the global climate transition

